

Supplément 4 pages

SONACOTRA ET IMMIGRATION

le monde libertaire

rédaction
administration
3 rue fernaux
75011 paris
805 34 08
ccp publico
11289 15 paris

Organe de la Fédération Anarchiste

N° 291 JEUDI 7 DÉCEMBRE 1978 4F

hebdomadaire

Larzac DES PAYSANS MENACÉS DE MORT PAR UNE SECTE ARMÉE



Photo : J.C.C.

A la petite semaine UN REÇUL DE LA CIVILISATION

Depuis qu'elle existe, la presse s'est toujours montrée maîtresse dans l'art d'expédier en quelques lignes, noyées parmi des articles aussi longs qu'ennuyeux, les nouvelles les plus capitales, sans importance pour elle, hélas!

Le procédé est habile! Il permet de dire que l'information est fournie, sans toutefois donner à l'événement toute la portée qu'il mérite.

Cette fois, c'est du Brésil que nous parvient la nouvelle, dont la lecture nous glace d'effroi à l'idée de la barbarie, et le mot est faible, qui se prépare là-bas. Sans vouloir céder au goût du sensationnel, mais nous pesons trop nos mots dans ce journal pour qu'il en soit ainsi, disons qu'il s'agit d'un véritable recul de la civilisation! Qu'apprend-on en effet? Que la peine de mort vient d'y être abrogée! Et comme si cela ne suffisait pas, la détention à perpétuité et le bannissement aussi!

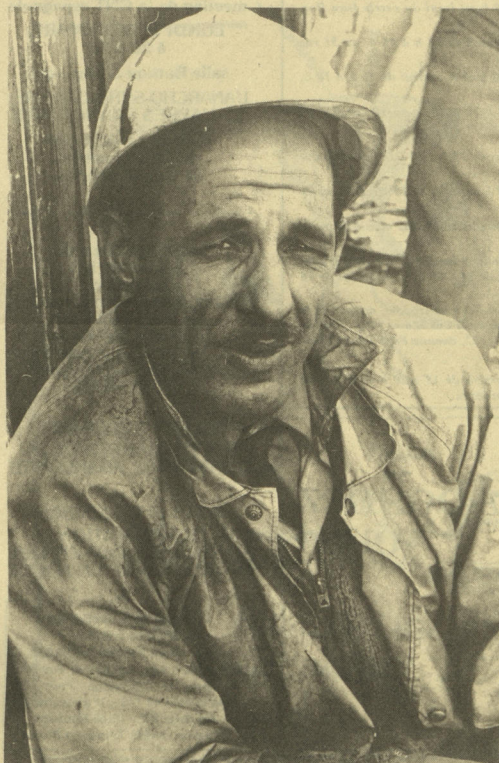
On nous l'a dit, si le châtiment suprême existe encore ici, c'est que le peuple de France ne serait pas, pour l'instant encore, à même d'admettre sa suppression. Alors vous pensez bien que si le peuple le plus spirituel de la terre n'est

pas préparé à cela, ce ne sont sûrement pas les Brésiliens, qui ne parlent pas français, qui le sont!

Déjà, il paraît que là-bas certains phénomènes se développent, étrangers aux pays où la sécurité du citoyen reste encore assurée par la terreur qu'impose la peine capitale à toutes les crapules en puissance : des habitants s'arment pour défendre leurs propriétés menacées, dernièrement un père aurait même tué son jeune fils qu'il avait pris pour un rôdeur... un membre des forces de sécurité, truand pendant ses heures supplémentaires, aurait tué un travailleur des postes de là-bas, pour de l'argent... un jeune homme d'à peine plus de vingt ans, Patricio Henry, aurait assassiné un jeune garçon connu de lui, toujours pour de l'argent... et la place nous manque pour tout évoquer.

Non vraiment, il y a des signes qui ne trompent pas et qui annoncent le désordre... Certes, nous restons à peu près le seul pays libéral qui maintient la peine de mort avec tous les pays totalitaires! Et alors? Vous avez entendu parler de chaos dans ces pays-là?

FLOREAL



Pages 5 à 8

Supplément 4 pages

SONACOTRA ET IMMIGRATION

Dossier réalisé
par le groupe
Sacco-Vanzetti

(photos pages 5 et 7 : C. Vénézia)

F.P. 2520

Liste des groupes de la F.A. et permanences

PROVINCE	RÉGION PARISIENNE
ALLIER : MOULINS ALPES-MARITIMES : ANTIBES AUBE : TROYES B.-D.-R. : MARSEILLE - AIX CALVADOS : HEROUVILLE - CAEN DOUBS : BESANÇON EURE-ET-LOIR : GROUPE BEAUCE- RON GARD : GROUPE DÉPARTEMENTAL GIRONDE : BORDEAUX - CADILLAC ILLE ET VILAINE : RENNES INDRE ET LOIRE : TOURS ISERE : GRENOBLE LOIRE ATLANTIQUE : NANTES LOT : GROUPE DÉPARTEMENTAL LOT ET GARONNE : FUMEL - AGEN MAINE ET LOIRE : ANGERS MANCHE : ST-LÔ MORBIHAN : LORIENT NIEVRE : NEVERS NORD : VALENCIENNES ORNE : LA FERTÉ MACÉ-FLERS PYRÉNÉES ATLANTIQUES : BA- YONNE - BIARRITZ RHÔNE : LYON HAUTE-SAVOIE : ANNECY ANNEMASSE SEINE MARITIME : ROUEN - LE HAVRE - SOMME : AMIENS TARN ET GARONNE ET AVEYRON : VILLEFRANCHE DE ROUEGUE VAR : RÉGION TOULONNAISE YONNE : FÉDÉRATION DÉPARTE- MENTALE HTE VIENNE : LIMOGES	PARIS : 10 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 2 ^e , 5 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e , 16 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e . BANLIEUE SUD - FRESNES-ANTONY - GROUPE ESTUDIANTIN DE FRESNES-ANTONY - MASSY PALAISEAU - MASSY - ORSAY BURES - SAVIGNY SUR ORGE - CORBEIL ESSONES - BRUNOY ET LIAISON SEINE ET MARNE - DRAVEIL BANLIEUE EST - GAGNY, NEUILLY SUR MARNE, CHELLES - MONTREUIL BANLIEUE OUEST - NANTERRE-RUEIL - VERNEUIL-LES MUREAUX - ISSY LES MOULINEAUX, MEUDON BOULOGNE BILLANCOURT BANLIEUE NORD - VILLENEUVE LA GARENNE ST-OUEN - ASNIÈRES - COUREVOIE, COLOMBES - SEVRAN, BONDY - ARGENTEUIL

LIAISONS PROFESSIONNELLES

LIAISON INTER-ENTREPRISES
DES ORGANISMES SOCIAUX
LIAISON DES POSTIERS
LIAISON DES CHEMINOTS
(édite *Voie libre*)
LIAISON DU LIVRE
CERCLE INTER-ENTREPRISE DE
CALBERSON (Paris 18^e)
CERCLE INTER-BANQUES

LIAISONS

De l'Aisne, Florac, La
Rocheville, Vierzon, Bégard, Concar-
neau, Brest, Centre-Bretagne,
Montpellier, Cherbourg, Chinon, St-
Sever, Vendôme, Montoire, Blois,
St-Etienne, Le Puy, Laval, Metz,
Clermont Ferrand, Strasbourg, Nord
Seine et Marne, Poitiers, Bourgoin.

Groupe Maurice Fayolle de Tours : tous les lundis à partir de 20 h et tous les
mercredis de 15 à 17 h, dans les locaux du P'tit rouge de Touraine 10, rue Jean
Macé à Tours.

Groupe Paul Mauget d'Angers : tous les vendredis de 17 à 19 h à la librairie
La tête en bas - 17, rue des Poëliers à Angers.

Groupe de Marseille : le samedi de 14 h 30 à 17 h au local de Culture et liberté
72, bd. Eugène Pierre, 13 005 Marseille.

Groupe Orsay-Bures : les seconds et quatrième vendredi de chaque mois, à la
Maison pour Tous de Courdimanche, Les Ulis, de 20 h à 22 h, salle Charlie Cha-
plin.

Groupe Hédonien de Fumel : point de rencontre possible, au bar de l'Arnaque,
17, rue Léon Jouhaux, tous les soirs après 21 h.

Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 19 h au local du cercle Jean Ros-
tand, rue Montebello à Toulon.

Groupe Jacob : le lundi de 18 h à 20 h et le samedi de 14 h à 16 h, au 51 rue
de Lappe, Paris 11^e.

Groupe Emma Goldman : le jeudi de 17 h à 20 h et le samedi de 16 h à 18 h,
au 51, rue de Lappe, Paris 11^e.

Groupe Louise Michel : tous les samedis de 17 h 30 à 19 h, au 10 rue Robert
Planquette, Paris 18^e.

Groupe Proudhon de Besançon : tous les samedis de 15 h à 17 h, 97 rue Battant
à Besançon.

Groupe de Lyon : tous les samedis à partir de 15 h au local ACLR (rez-de-chaus-
sée) 13, rue Pierre Blanc à Lyon.

Groupe La Boétie : les seconds et quatrième mercredis de chaque mois à 20 h 30.
Centre administratif, mairie d'Asnières.

Groupe Jules Durand, Le Havre et sa région : dans les locaux du Cercle d'Etudes
Sociales, 16, rue Jules Tellier au Havre. Le lundi de 14 à 19 h, le mercredi de 15
à 19 h, le samedi de 15 à 19 h.

Groupe Germainal : tous les jeudis de 19 à 20 h, café Le Métropole, avenue de la
République à Issy les Moulineaux (face au terminus des bus 126 et 190). Tous les
mardis de 19 à 20 h, petite salle du patronage laïc, 72, avenue Félix Faure, Paris
15^e (métro : Bouicaut).

Groupe Sébastien Faure de Bordeaux : le mercredi de 18 à 20 h et le samedi
de 14 à 18 h, en son local 7, rue du Muguet à Bordeaux.

Le groupe libertaire
de Limoges
organise
VENDREDI 8 DÉCEMBRE
à 20 h 30

Salle Blanqui
(derrière l'hôtel de ville)

UN MEETING
DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
ANARCHISTE

Un camarade
de la CNT d'Espagne
sera présent
Nous invitons
les sympathisants libertaires
de la région
à y participer

Le groupe d'Angers
organise
au cours des permanences
qu'il tient
le vendredi soir
de 17 à 19 h
à la librairie
« La tête en bas »
17, rue des Poëliers
des réunions débats

VENDREDI 8 DÉCEMBRE
LES MOUVEMENTS
LIBERTAIRES
AUJOURD'HUI

Le groupe anarchiste
Emma Goldman
organise avec
le groupe d'information
sur le Mexique
et la coordination libertaire
latino-américaine
un débat public
pour dénoncer
la répression étatique
au Mexique
Ce débat aura lieu
VENDREDI 8 DÉCEMBRE
à 20 h

Salle de l'Agéca
177, rue de Charonne
75 011 PARIS

Au programme :
projection du film
« Amnistia »
interventions-discussions
vente de livres
buffet, etc.

A l'appel du groupe
Proudhon de Besançon
meeting de la CNT espagnole
LUNDI 18 DÉCEMBRE
à 20 h 30

salle Battant à Besançon
L'ANARCHO-SYNDICALISME
ET L'APRÈS FRANQUISME

Avec la participation
de deux membres
du comité national

Le groupe libertaire
Louise Michel
organise
une série de conférences
le jeudi à 20 h 30
(trois ont déjà eu lieu
sur les cinq prévues)
10, rue Robert Planquette
75 018 PARIS

JEUDI 7 DÉCEMBRE
LES TENDANCES DE LA
PHILOSOPHIE ANARCHISTE

JEUDI 14 DÉCEMBRE
LA FÉDÉRATION
ANARCHISTE DEVANT LES
PROBLÈMES DE CE TEMPS

Directeur de la publication
Maurice Laisant
Commission Paritaire n° 55 635
Imprimerie « Les marchés de France »
44, rue de l'Ermitage Paris 20^e
Dépot légal 44 149 - 1^{er} trimestre 77
Routage 205 - Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

SOUTENEZ LE MONDE LIBERTAIRE ABONNEZ VOUS

Jusqu'à la fin décembre
vous pouvez vous abonner
à l'ancien tarif

ANCIEN TARIF		NOUVEAU TARIF (à compter du 1/1/79)	
Normal	Sous pli	Normal	Sous pli
3 mois/35 F	55 F	50 F	78 F
6 mois/65 F	110 F	95 F	150 F
12 mois/125 F	210 F	180 F	280 F

* * *

Etranger	Diffusion	Etranger	Diffusion
3 mois/40 F	3 mois/5 ex. 95 F 3 mois/10 ex. 170 F	55 F	3 mois/5 ex. 125 F 3 mois/10 ex. 225 F
6 mois/80 F	6 mois/5 ex. 180 F 6 mois/10 ex. 300 F	110 F	6 mois/5 ex. 240 F 6 mois/10 ex. 400 F
12 mois/150 F	12 mois/5 ex. 300 F 12 mois/10 ex. 500 F	210 F	12 mois/5 ex. 400 F 12 mois/10 ex. 700 F

Pour les envois par avion, nous écrire!

ABONNEMENT DE SOUTIEN (1 an en envoi normal)

250 F

Les abonnements se prennent à
PUBLICO - CCP 11 289 15 M PARIS
3, rue Ternaux - 75 011 PARIS

SOUSCRIPTION

Cette souscription doit nous per-
mettre de réunir 200 000 F afin de
pouvoir changer de locaux, de con-
tinuer la formule du *Monde Libér-
taire Hebdomadaire* avec numéro
spécial de 12 pages chaque mois.

CABALLERO	25	SAMPEREZ	75
DELARUE ET LAVENUS	100	PLANAS	290
BÉZIER	30	MOLINARI	500
PINEL	200	DUFFREDAU	60
BERNARDEAU	50	MAUREL	75
MOLLER	20	GR. DU 14 ^e	150
GR. LIMOGES	160	HERMEL	25
ALIX	200	LENTILLON	85
LAMIREAU	25	APPY	20
POULY	50	NORMAND	28
GR. SACCÒ VANZETTI	300	ECIAL	50
GR. DE L'YONNE	200	LIBERTO	42
CORIGO	11	GR. AMIENS	400
AGRY	142	MILITANT CNTF	
BOUEY	100	TOUR D'Auvergne	100
A. B.	30	ZELLER	100
BAILLY SALIN	100	LIAISON AISNE	50
LARABI	30	BARRUE	200
GAMAIN	50	ARCHIVES PTT	200
RAMOND	50	GR. MALATESTA	500
VINCENT DE LYON	10	ANDRES	200
ROUQUAIRHOL	20	CRISTOFOLI	140
NICAULT	200	GR. ARGENTEUIL	150
GR. ANGERS	330	LERAY	23
GAYET	50	LA FERTÉ MACÉ	26
DIOT	5	MATEOS	98
JORDY	129	PLANQUOIS	18
DUSSART	20	NIEL	10
LARIBLE	50	RICHARD	50
AUZANNEAU	75	BATIFOL	50
BEAUFILS	40		
RAYNAUD	100	TOTAL	6 852
ANGOT	115	TOTAL PRÉCÉDENT	12 098
REMON	25		
PUBLICO	95	NOUVEAU TOTAL	18 950

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration: 3 rue Ternaux 75011 Paris
Tel. 805.34.08 CCP Publico 11 289-15 Paris

TARIF		Sous pli fermé		Etranger	
France	35 F	55 F	40 F	40 F	40 F
3 mois	35 F	55 F	40 F	40 F	40 F
6 mois	65 F	110 F	80 F	80 F	80 F
12 mois	125 F	210 F	150 F	150 F	150 F

* Tarif Etranger: R.F.K. Bénélux, Suisse, Irlande, Canada.

Abonnez vous

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner 3 rue Ternaux 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

à partir du N° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement
Règlement (à joindre au bulletin):
 Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre-poste.

LE LARZAC A PARIS

SAMEDI 2 décembre, des milliers de manifestants ont montré leur soutien aux paysans du Larzac. Cette longue manifestation débuta à Ivry, 7 000 personnes accompagnèrent les marcheurs jusqu'aux portes de Paris et furent rejoint par le cortège organisé par les comités Larzac parisiens, et d'un ensemble d'organisations allant des MRG en passant par l'UR-CFDT jusqu'au collectif d'organisations d'extrême-gauche où se situait la FA.

Cette marche silencieuse dut faire face aux provocations de la police et aux habituels propos emmerdeurs de tout poil. La préfecture refusa l'entrée dans Paris aux paysans et leur offrit du bout des lèvres un parcours sur les boulevards extérieurs. Dès 13 heures, les CRS commencèrent à fouiller les mi-

litants du service d'ordre. Et l'apogée de cette pratique se termina par la séparation du cortège de la FA du reste de la manifestation. A part quelques heurts en tête de la manifestation, entre les organisateurs et ces provos, flics, « autonomes », etc., on ne sait plus quel nom leur donner au juste, plus de 40 000 personnes défilèrent silencieusement jusqu'à la porte d'Italie. Cette journée de soutien se termina le soir à la faculté de Vincennes où une foule innombrable se bouscula entre les stades, forums, etc.

Quelle leçon pouvons-nous tirer de cette action ? D'une part, elle entre pleinement dans la propagande organisée par les paysans pour faire connaître leur combat qui ne se terminera certainement pas à Paris mais prendra des formes diverses sur

le plateau et dans le reste de la France. D'autre part, vu l'impact qu'elle a sur la population, elle fut tout le long de la marche prise entre divers feux politiques. Cela part du PC qui, ne pouvant pas soutenir les paysans officiellement, leur assura sa sympathie ; du PS qui, à travers son opposition à Chirac, montre une image de marque démocratique, horrifiée par l'interdiction faite par le maire de Paris de recevoir les marcheurs ; l'UR-CFDT qui, comme le PS, se montra à toutes les conférences de presse et signa tous les appels possibles et imaginaires ne voulant nullement se mêler aux gauchistes pour organiser la manifestation, et leur abandonna toutes les tâches pratiques.

On ne peut pas dire, en examinant ces magouilles politiciennes, qu'elles de firent en dehors du consentement des paysans. Ces derniers, en donnant à leur action un caractère non-violent proche du catholicisme, respectant la légalité et les desirs gouvernementaux, voulant à n'importe quel prix, dont celui des tactiques politiciennes, faire de leur lutte un vaste mouvement populaire, recherchèrent ce caractère donné à leur combat.

Tout en sachant que cette marche se termine sur un échec puisque les paysans n'ont pas été reçus par Giscard, elle a montré qu'à partir d'une opposition paysanne (fait important et rare dans l'histoire de ces 20 dernières années), on pouvait, à travers et à cause de ce symbole, organiser une solidarité effective des travailleurs. Et si les paysans n'ont pu recevoir pour l'instant aucune garantie gouvernementale quant à l'extension du camp militaire, nous pouvons dire qu'après Lip, ils furent les seuls à pouvoir organiser la solidarité de tout l'ensemble du mouvement ouvrier, victoire trop importante pour que nous ne nous sentions pas en dehors de la lutte ouverte contre l'armée, proches d'eux.

FÉDÉRATION ANARCHISTE

LES PAYSANS DU LARZAC DE PASSAGE A NEVERS

Le passage des paysans du Larzac à Nevers s'est effectué dans un calme provincial, à peine troublé par les vociférations de quelques maïoistes égarés. Arrivé vers 17 heures, le cortège a parcouru les rues de la cité, ne sans avoir récupéré au passage les élus locaux dont la présence s'imposait... mandat oblige!

Le cortège s'est ensuite rendu à la Maison des Associations (il semblerait d'ailleurs que le PC fasse un choix dans les associations qui peuvent bénéficier d'une salle dans cette Maison - nous en reparlerons ultérieurement), pour y entendre le traditionnel discours d'accueil de la municipalité. Après que le président de la FDSEA eut égratigné au passage la SAFER, les paysans du Larzac nous domèrent des informations complémentaires sur leur marche, puis devant le manque d'intérêt des neversois - qui s'est traduit par une singulière absence de questions - rendez-vous fut pris pour 20 h 30, au même endroit, pour une projection de film et un débat. Un des films présentait la vie d'un berger sur le plateau, l'autre racontait les péripéties d'une tranchée au travers d'une route nationale, sous le regard réprobateur de l'appareil photo d'un capitaine de gendarmerie, promu depuis colonel pour ce haut fait d'armes, comme le souligna un des paysans commentateur du film.

Le débat qui suivit commença par une intervention sur les problèmes économiques, bientôt complétée par une intervention sur l'antimilitarisme - posées par nos camarades anarchistes de Nevers.

Nous avons en effet demandé des précisions sur la position des paysans face à l'armée : peut-on dissocier les actes de l'armée de son existence même ? Autrement dit, la lutte des paysans est-elle ou non antimilitariste. A notre avis, il existe des rouages, une mécanique mentale que l'on retrouve partout dans les interventions de l'armée : au Zaïre, en Iran, etc. Partout où se trouve l'armée, se trouve sa « logique » : une mécanique broyeuse d'hommes ! Ce problème n'est pas évident pour tout le monde, et de l'avis même des paysans, certains d'entre-eux ne sont pas antimilitaristes. Il nous a fallu nous opposer à une partie de la salle qui nous a objecté de politiser, de vouloir récupérer le mouvement. Bref ! Quand on voit les réactions conservatrices de certains, qui se disent de gauche, on se pose des questions :

- 1) l'analyse du rôle politique de l'armée n'est pas faite, en tant qu'elle est un instrument de répression face aux travailleurs.
- 2) la position de certaines organisations gôchistes qui soutiennent les paysans du Larzac n'est pas nette : armée bourgeoise ou populaire, il faut à l'armée des terrains de manœuvre et d'implantation de matériel. Une armée populaire a les mêmes besoins qu'une armée bourgeoise (nous pensons qu'il doit exister quelque part à l'Est des Larzac qui furent baïllonnés en leur temps).
- 3) la position de certains paysans ne nous semble pas claire : nous avons entendu parler de « bons militaires de gôche ». Pour nous, il n'y a pas de bons militaires. Nous ne nous sommes pas privés de le dire.

Notre position est la suivante, et ce fut le sens de notre intervention : deux faits sont à retenir en ce qui concerne le Larzac. Premièrement, le mouvement du Larzac - celui des paysans - est un mouvement libertaire dans son essence : révolte contre le pouvoir, contre celui de l'argent et contre celui de la répression étatique avec tout ce qui s'inscrit en filigrane derrière ces mots : vivre et travailler au pays. Deuxièmement, les paysans du Larzac sont antimilitaristes, en dernière analyse, qu'ils le veuillent ou non. Nous pouvons même ajouter que le Larzac s'est dépassé lui-même. Les hommes qui espèrent en des temps meilleurs ont le regard fixé sur lui : même si ce mouvement se termine en queue de poisson - il sera certainement grignoté par le réformisme de bon aloi - nous en tirerons la leçon.

Certains nous reprocheront de récupérer à notre profit le mouvement du Larzac : bien sûr que nous le récupérons, comme d'autres tentent de le faire, car c'est le propre des grands mouvements populaires : ils ne s'appartiennent plus, ils appartiennent à chacun d'entre nous. Ils alimentent notre espérance. Aussi nous pouvons dire aux paysans du Larzac, malgré les magouilles et la pourriture capitaliste ambiante : avec vous, NOUS GARDERONS LE LARZAC !

Alain DIANCOURT
(Gr. de Nevers)

Les élucubrations d'un brave gendarme...

EN juillet 77, suite au procès d'un renvoyé de livret militaire au tribunal de Bobigny, pour marquer ma solidarité avec l'inculpé et idées qu'il défendait, j'ai renvoyé mon livret militaire. Après plus d'un an de silence, l'armée vient de se souvenir que l'affaire n'était pas enterrée et m'a rappelé à son bon souvenir, par l'intermédiaire d'un brave gendarme qui est venu me rendre visite un bon matin (1^{er} novembre), avec pour mission « un supplément d'enquête » sur l'affaire de mon renvoi de livret militaire. Il venait donc m'entendre afin d'obtenir de plus amples renseignements sur mon geste ou ma démarche.

Avant de m'expliquer, ce brave gendarme a dû subir une dure épreuve face à ma compagne qui lui reprochait que le service militaire ne servait à rien, sinon à préparer la guerre, à s'entraîner à tuer des gens. Elle s'est entendue répondre que l'armée était absolument contre la guerre (!) et que d'autre part le service militaire ne faisait pas de mal, bien au contraire, que ça faisait du bien d'être dressé et maté, la preuve, son gendre ne l'avait pas fait et c'était un fainéant et un poivrot!

Malgré ce coup bas, ma compagne s'est tout de suite ressaisie : « Ah! parce que je présume que dans l'armée il n'y en a peut-être pas ? » (et toc!).

« Enfin, Madame, je ne suis pas venu discuter avec vous, mais pour avoir un supplément d'informations avec Monsieur, et dans cette affaire vous n'êtes pas concernée » (je savais qu'il n'aurait pas dû dire ça, car la réplique ne s'est pas faite attendre).

« Oui, si je comprends bien, nous les femmes, nous sommes tout juste bonnes à mettre les enfants au monde et vous vous chargez de les dresser et même de les tuer! » (et retoc!).

Après ce savoureux intermède, Monsieur le gendarme a commencé à prendre note du procès-verbal que voici :

« C'est en application de l'article 9 de la Convention Européenne de sauvegarde des libertés fondamentales et des droits de l'homme du 4/11/50 (ratifiée par la France le 3 mai 1974), reconnaît à toute personne la liberté de penser, de conscience et d'opinion. C'est en application de cette convention et en tant que président de l'Association des Amis de la Terre 77, qui a pour but la défense de la vie quelle qu'elle soit, la sauvegarde de l'espèce humaine et la lutte contre la prolifération de l'énergie et de l'armement nucléaire que - en accord avec ma conscience écologique et dans un esprit de paix - j'ai décidé de renvoyer mon livret militaire. Ce renvoi collectif a fait suite à un procès intenté... Je ne vois rien d'autre à ajouter ».

Mr. le gendarme est parti en disant qu'il respectait mes idées. Comme je voulais lui offrir un petit verre, il a cru bon de refuser car, dit-il, il en avait trop l'occasion.

Je regrette de ne pas avoir mentionné la lutte des paysans du Larzac et mon opposition à l'extension du camp militaire. Cette seule raison aurait suffi pour justifier le renvoi de mon livret.

Puisse cet article servir à de prochains renvois.

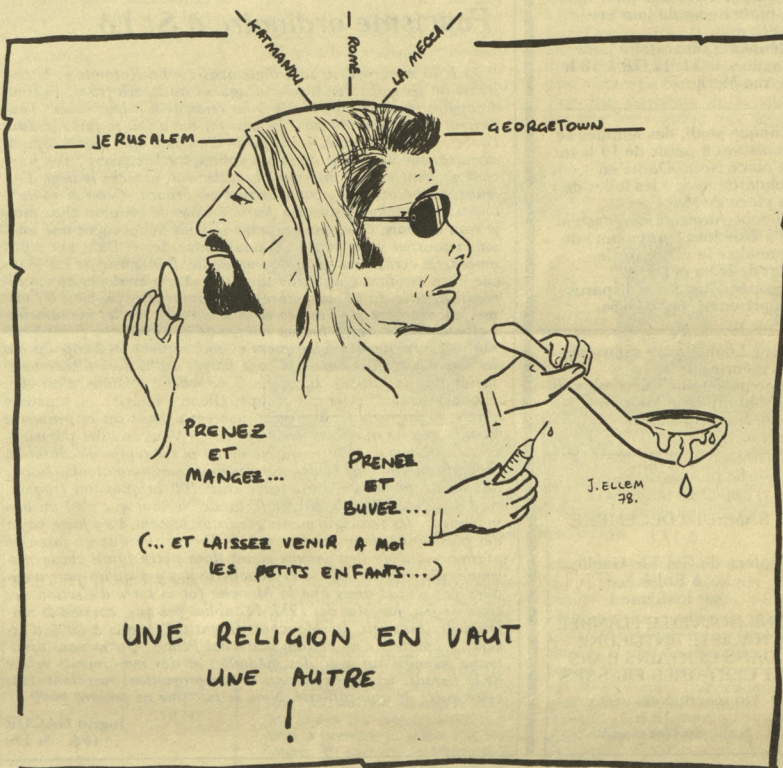
Georges

Maurice JOYEUX

MUTINERIE A MONTLUC

En vente à Publico

Prix : 22 F



en bref... en bref...

Marc Fissore passera en procès à Toulon, le 14 décembre à 8 h 30, pour renvoi de livret militaire en solidarité avec les paysans du Larzac et en faveur du droit d'objection à tout moment.

Le 7 décembre, deux objecteurs seront traduits en justice. Hubert Hegy passera en procès à 14 h pour abandon de poste et désertion devant la 5^e chambre correctionnelle de Toulouse. Alain Cazeilles passera le même jour à 8 h 30 devant le tribunal de Vesoul pour désertion.

Le CLO d'Amiens signale qu'il a repris ses activités. Ceux qui veulent prendre contact pourront le faire lors de la réunion du lundi 11 décembre à 20 h 30, 13, rue Corrée St-Roch ou en écrivant au CLO Amiens 101, rue Delpech à Amiens.

Le GRIT, malgré les mandats d'arrêt lancés contre ses militants, continue ses activités et est d'ores et déjà prêt à répondre sans délai à toute arrestation ou inculpation en organisant la solidarité active en liaison avec les autres groupes révolutionnaires ou antimilitaristes. C'est pourquoi, pour continuer son activité, le GRIT a rompu ses attaches publiques avec les organisations révolutionnaires et s'organise dans la clandestinité, mieux adaptée à la situation périlleuse de ses militants insoumis.

Les chômeurs de Toulouse se sont organisés pour avoir des transports gratuits. C'est par l'action directe qu'ils ont obtenu la gratuité jusqu'à 17 h, chaque jour. Ils appellent donc tous les chômeurs/ses et travailleurs/ses à les rejoindre dans l'action pour les transports gratuits pour tous à toute heure du jour et de la nuit. Réunion préparatoire pour l'action, le 11/12/78 à 18 h 3, rue Merly.

Chaque jeudi, des femmes se réunissent à partir de 19 h sur la place Notre-Dame en solidarité avec « les folles de la place de Mai » de Buenos-Aires qui manifestent le même jour leur volonté de connaître la vérité sur le sort de leurs enfants, compagnons, amis disparus, emprisonnés ou enlevés.

René-Louis Vallée exposera sa théorie sur la synergie que le 7 décembre 78 SALLE M de la Mutualité à 20 h (participation aux frais).

Le groupe de St-Lô appelle à manifester **SAMEDI 9 DÉCEMBRE** à 17 h place du Gal. De Gaulle à St-Lô sur le thème **UNE NOUVELLE FLAMBÉE RACISTE ANTIJEUNE DANS CERTAINS BARS ET CERTAINES PRESSES** Un meeting est prévu vers 18 h Salle du Normandy

VIVRE AUTREMENT TOUS LES JOURS

DEPUIS des siècles, de *La République* de Platon au *Monde nouveau* de P. Besnard, en passant par les phalanstères de St-Simon, les projets de vie différente proposés aux hommes sont innombrables. Le modèle de vie « occidental », caractérisé par la relation dominant-dominé, est loin d'être le seul pratiqué dans le temps et l'espace. La vie libre des cosaques zaporoïés, la vie tribale des peuples africains, amérindiens, océaniques existant encore de nos jours, la pratique communautaire des kibboutzim (micro-ghettos dans le ghetto israélien), les expériences des collectivités espagnoles, les coopératives de production, l'immense fourmillement des associations prouvent que des millions d'hommes sont passés de la théorie à la pratique et démontrent que les êtres humains sont capables de vivre suivant un mode de relations basé sur l'égalité et l'échange libre.

Toutes ces aspirations, toutes ces expériences sont au mieux tolérées, au pire physiquement anéanties par un environnement hostile, par tous les Etats que la majorité des hommes ont soit créés par intérêt personnel (chefs d'Etat, militaires, prêtres, capitalistes) soit subi par peur de l'insécurité et soumission devant la force pour le plus grand nombre.

Dans le monde hiérarchisé où vivent la plupart de nos contemporains, les rapports de sujétion reçoivent une apparence de légitimité du fait de l'habitude. Cela est particulièrement visible dans le fonctionnement de l'entreprise, où s'exerce l'essentiel du pouvoir économique de la minorité sur la majorité, et dans la conduite des affaires de la cité (communes, régions, nations), elle-même transposition sur le plan politique des inégalités économiques.

Pour mieux assoir leur pouvoir, les tenants des ordres établis prennent prétexte d'une soi-disant inaptitude du plus grand nombre à la prise de décision. En dehors du problème des aptitudes à la gestion, qui a été déjà largement traité (*De la capacité politique des classes ouvrières* de Proudhon aux thèses antisindicalistes de Lenine) et qu'il faut continuer à approfondir, l'exercice par chaque individu de sa propre souveraineté se heurte à un obstacle technique très important : celui du temps.

Pour la majorité des hommes qui se trouvent en position de dominés, le temps est affecté :

- au travail dans l'entreprise, nécessaire à la survie économique personnelle,
- aux tâches domestiques et familiales,
- aux activités de loisir, dont la durée est faible, et qui sont destinées essentiellement à la reconstitution de l'énergie nécessaire pour la phase de travail.

Le temps que certains consacrent à une activité publique, à l'intervention dans la gestion de la cité (mouvements politiques, syndicaux, etc.) est en général du temps volé aux activités familiales et de loisirs. Cela n'est pas pour déplaire aux classes dirigeantes qui ont trouvé la solution technique et idéologique à ce problème : elles ont créé la caste des professionnels de la politique qui nous ont déchargé de ce fardeau. Pour que le citoyen exerce formellement sa souveraineté, il lui suffit dans le cas de la France de consacrer une heure par an en moyenne à déposer un carré papier dans une boîte en bois. Mais les professionnels y dédient, eux, tout leur temps. Dans cette immense partie qui se joue tous les jours, le jeu est truqué et les règles faussées.

Cela est encore plus vrai pour les entreprises, au sein desquelles la règle taylorienne de la division du travail est appliquée dans toute sa rigueur. Comme le rappelait Jean Barrué dans un récent congrès de la FA, la population de l'entreprise est divisée en deux groupes : ceux qui obéissent aux

machines et ceux qui commandent aux machines.

A la fin du siècle dernier, Taylor basait son système sur la nécessité de séparer complètement les tâches de conception et les tâches d'exécution. Il a été calculé que sur 100 heures, tous ceux qui ont une fonction d'exécution consacrent cinq heures à des tâches de réflexion et 95 heures à des tâches d'exécution pure (cela n'est même pas exact pour les O.S. qui peuvent à la limite ne jamais recevoir d'instruction, dans la mesure où la tâche de la journée ressemble rigoureusement au travail de la veille). A l'autre extrémité de la pyramide hiérarchique, le rapport est évidemment inversé.

Il faut insister sur le fait que l'exercice de la gestion suppose une pratique, un entraînement quotidien. Tous ceux qui sont coincés dans une activité désintellectualisée ne peuvent que régresser dans ce domaine.

La direction d'une entreprise, au sens plein du terme, suppose au moins trois préalable :

- la propriété (ou possession) de l'actif et la maîtrise du passif,
- l'accès permanent à l'information,
- le temps nécessaire à la maturation (individuelle et collective) de la décision.

Pour les points deux et trois, le temps est un facteur déterminant qui constitue un capital dont seuls disposent le propriétaire et quelques cadres.

Pour ceux d'entre nous qui, dans le cadre de la fédération anarchiste, se reconnaissent dans le courant socialiste libertaire, les tâches du producteur dans une société collectivisée ne se limitent à une participa-

tion au processus de production aboutissant à des biens et à des services, mais sont précédées, accompagnées par une réflexion permanente sur les finalités des actes de création et par une pratique collective de la décision. Une telle démarche n'est possible que si, sur le lieu de travail, tout d'abord, et dans tous les lieux où s'élaborent les choix ensuite, chaque homme dispose du capital-temps nécessaire pour, l'information, la réflexion et la recherche commune de solutions.

Face à la dimension de ce problème, combien paraît dérisoire la revendication demandant « une heure d'information syndicale par mois ». Pourtant c'est l'une des revendications sur lesquelles le patronat a les positions les plus dures. C'est qu'il a parfaitement compris que cette revendication touchait un des fondements mêmes de son pouvoir. L'introduction pendant les heures de travail d'un espace temporel pendant lequel les travailleurs auraient accès collectivement, en assemblée, à l'information, et pourraient contester les décisions prises par le patronat, constitue une brèche dans le système taylorien. D'une heure d'information par mois à l'exercice plein de la souveraineté de chacun, la route est longue. Les moyens du réformisme ne suffiront pas à la parcourir. Mais nous savons au moins que vivre autrement tous les jours signifie non pas seulement exécuter, mais concevoir et exécuter, et pour cela il faut conquérir le temps nécessaire à la conception. Quand le dicton énonce : *Le temps c'est de l'argent*, il ne croit pas si bien dire.

Yves ROCHEFORT

Flics - truands : même combat...

MARSEILLE, le 16 novembre dernier, deux truands ont abattu le receveur du bureau de poste de la Valentine (banlieue de la ville), lors d'une attaque à main armée. Ce qui suscita un vif émoi dans toute la presse locale et surtout dans les milieux proches du parti communiste ! La CGT avait demandé que l'on mette un car de CRS en protection devant chaque agence des PTT.

Ce qu'ils ignoraient, c'est que le 16 novembre l'assassin de M. Candella était un CRS, Antoine Ruccione a, soit pour parfaire son entraînement, soit pour arrondir ses fins de mois, fait ce qu'il savait faire de mieux, tant il est vrai, et cette histoire le prouve, que la marge entre la police et le milieu est indiscernable, et tirer ou taper (selon le régime) sur les travailleurs n'a jamais gêné les membres des compagnies républicaines de sécurité ou autres ramassis au

service de l'Etat. Ce CRS-là, face aux « honnêtes gens », aurait-il trahi le rôle de sa fonction : « lutter contre le mécontentement de la population » ?

En effet, cette « bavure » a fait jaser dans les « cabinets » ministériels. Tant et si bien que M. Poniatowski, atteint au plus profond de son honorabilité, a tenu à réaffirmer son absolue confiance à notre bien aimée police, ainsi que le préfet des BDR, le ministre et toute la clique qui essaie de nous gouverner depuis trop longtemps.

Ce fait divers, soulevant le scandale parmi les « braves gens » de toutes les majorités silencieuses, montre que lorsque la différence entre les gendarmes et les voleurs s'efface, nous osons en déduire que l'Etat n'ayant plus de valeurs sûres à défendre, sinon la sienne, ne se bat plus que pour sa propre survie.

Jean-Paul WILLIAM (Gr. de Marseille)



Fascisme ordinaire à St-Lô

15 h 30 mercredi, ils sont deux assis à « La Rotonde », bistrot smart où les cadres ennuyés draguent au steak-frites. Entrent 4 copains chevelus, barbus, qui les rejoignent à leur table. Tous parlent du concert du soir. Le patron, qui a fait sa fortune dans l'abattage et la viande, les regarde d'un sale œil. Les 6 copains discutent sur un article de presse annonçant le concert ; l'ex-boucher n'y tient plus, il intervient brutalement, arrache le siège d'un jeune québécois qui vient d'arriver en France. Celui-ci roule à terre. Le boucher-bistroteux hurle : « pas de réunion chez moi, je vous connais, c'est vous les petits salauds qui occupez une maison, retournez-y, ne venez pas nous emmerder ». Dans son esprit simple, les écrits d'un certain sieur Désile, journaliste de La Manche libre, tendant à assimiler squatters et profanateurs de monuments (article du 17 novembre), font autorité, c'est bien les mêmes qui crachent sur l'armée et pissent rouge sur les monuments. Le pauvre type décroche son téléphone et appelle les flics. 5 minutes, quatre agents débarquent et embarquent les 2 copains qui les attendaient (les autres se sont barrés ayant déjà d'autres dé mêlés avec la justice). Il beugle le boucher : « Ouais, c'est elle, elle m'a menacé, celle qui occupe, elle m'a injurié... ». « pauvre con », dédaigneux les 2 copains montent dans le car et traversent la ville sous les quolibets des 4 agents : « Vous êtes des parasites, etc. ». justice expéditive qui ne prend pas le temps d'écouter les témoins qui ont pris la défense des deux consommateurs. Justice de classe, un patron qui a payé cash 100 briques son troquet, c'est quelqu'un dans la cité préfectorale ! Surtout que c'est un bon indicateur, les renseignements généraux aiment à s'y faire payer des pots. Voilà donc que resurgit le discours baveux du fascisme ordinaire qui ne s'est jamais éteint dans notre brave classe moyenne. Du marché noir à la boucherie il n'y a qu'un pas, n'oubliez pas jeunes amis que la Manche fut la terre d'élection des croix-de-feu, fascistes dès 1937. N'oubliez pas que, comme la majorité des Français, les Manchots furent à l'époque à 80% d'ardents supporters d'un certain maréchal Pétain. Qu'on nous assai-sonne aujourd'hui avec des médailles et des monuments relève de la parade, les vrais résistants se compromettent rarement dans cette quête de quinquillerie. Non, le fascisme ne passera pas!!!

Ingrid NAOÛR (FA - St Lô)

LES IMMIGRÉS DE 1945 A NOS JOURS

De 1945 à 1955

Au lendemain de la guerre, la France a perdu 1,5 millions d'habitants. Dans ces conditions, un des soucis du gouvernement a été de repeupler la France. Il fallait « des Français pour la France » par tous les moyens, natalité et immigration. Des mesures encourageant la natalité avaient déjà été prises avant la guerre par une série de lois et de décrets. Pour l'immigration, elle devient le monopole de l'Etat à travers son Office National d'Immigration, et on souhaitait qu'elle soit massive puisque les meilleurs démographes plaçaient alors l'optimum français de population entre 50 et 75 millions d'habitants.

L'ONI a pour but de stabiliser les entrées des travailleurs permanents et saisonniers. De 45 à 49, suivant les critères économiques, le recrutement a été relativement important (période de reconstruction). Du point de vue démographique, la contribution de l'immigration étrangère au bilan de la France est de 14% pour la décennie 46-55.

D EPUIS le 4 juillet 1974, date où le gouvernement français a décidé d'arrêter l'immigration, la population étrangère de 4 128 312 personnes s'est stabilisée et représente 7,7% de la population totale. Quatre nationalités, Algériens, Portugais, Italiens et Espagnols, regroupent les deux-tiers de l'immigration en France.

Dans l'exposé qui suit, au travers d'un historique de leur condition de vie de 1945 à aujourd'hui, nous allons voir comment la société capitaliste a toujours eu besoin, pour faire tourner son économie, des travailleurs immigrés. Ils occupent les couches subalternes de la classe ouvrière et permettent la promotion sociale de certains Français. La société fait d'eux un sous-prolétariat, s'en sert comme

main-d'œuvre bon marché, les crève au travail puis, le soir venu, les renvoie dans leurs taudis et leurs ghettos. Et lorsque la crise s'accroît, aidé par une campagne orchestrée par l'extrême-droite et certains journaux comme *France-Soir*, *Le Parisien Libéré* qui titrait dans l'une de ses premières pages : « 500 000 chômeurs et 3 millions d'étrangers travaillent régulièrement dans notre pays », on fait porter la responsabilité de cette crise aux immigrés. On canalise le mécontentement des gens sur eux.

Dans cet exposé, sont considérés comme immigrés les originaires des départements d'outre-mer, car la situation des Guyanais, Martiniquais, Guadeloupéens, etc. est en tous points semblable à celle que subissent les « vrais » immigrés.

disation de l'immigration d'après-guerre (début de l'immigration incontrôlée), 1974 est la deuxième date clé : volume d'entrées plus faible, coup de frein à la libre circulation des personnes. C'est le 19 septembre 73 que les autorités algériennes suspendent l'émigration vers la France. Pendant l'année 1974, les sorties compensent en grande partie les entrées. Des accords bilatéraux assouplissent le décret du 4 juillet 1974 en permettant

de résident privilégié est renouvelable et valable dix ans.

Pour obtenir la carte de séjour obligatoire, le salarié doit présenter une carte de travail à l'entrée en France. La carte est obligatoire et doit être présentée à tous les contrôles. Il existe quatre types de cartes de travail :

— Carte temporaire : elle concerne les étrangers résidents temporaires et donne le droit d'exercer une activité salariée déterminée pour une durée limitée (au maximum, celle de la carte de séjour temporaire) dans le ou les départements mentionnés. Elle est renouvelable.

— Carte ordinaire à validité limitée : pour les activités salariées mentionnées dans le département mentionné, elle est valable trois ans et renouvelable.

— Carte ordinaire à validité permanente : pour les activités salariées mentionnées, sur tout le territoire. Cette carte concerne les étrangers privilégiés ou les étrangers ordinaires justifiant d'un séjour ininterrompu de 10 ans en France.

— Carte permanente pour toutes professions salariées : cette carte élargit l'éventail des métiers de la carte présentée en troisième point.

Répartition géographique

Les zones à forte concentration sont celles qui sont en expansion. La proximité du pays d'origine et l'attrait d'une colonie déjà plus anciennement installée jouent un rôle important. Chaque nationalité a ses spécificités par rapport à la répartition globale des immigrés. Les Espagnols sont davantage dans le sud-ouest et dans la région parisienne. Les Italiens, groupe le mieux intégré, sont en conséquence les plus éparpillés sur l'ensemble du territoire avec une préférence pour l'est et le sud-est, après la région parisienne. Les Portugais se concentrent de plus en plus dans la région parisienne. La capitale est le pôle d'attraction le plus fort pour les immigrés à cause des possibilités d'emplois. La région, parisienne, la région Provence-Cote d'Azur et la région Rhône-Alpes, sont des régions à fort pourcentage de travailleurs immigrés.

Le travail

Pour une migration essentiellement économique, comme celle de l'après-guerre, la situation par rapport au travail est déterminante. Les étrangers jouent le rôle de « bouche-trous ». Ils sont répartis ainsi :

— Travaux publics, bâtiment : 40% (sur certains chantiers de gros œuvre, il n'est pas rare de voir 90% d'immigrés).

— Métallurgie : 20%, divers 14%, services domestiques 11%, agriculture-forêts 10%, mines 5% (le secteur des mines qui jusqu'en 1950 a été un utilisateur de la main-d'œuvre étrangère a vu les affectations s'amenuiser peu à peu sous l'effet de la mécanisation et de la fermeture). Les Italiens sont à 75% occupés dans des activités secondaires surtout construction, sidérurgie et métallurgie, 13% sont dans l'agriculture, 7% occupent des professions libérales, cadres moyens et supérieurs, employés, 6% enfin sont artisans et commerçants. Les travailleurs permanents espagnols ont les mêmes activités industrielles que les italiens mais en plus grand nombre. Dans la région parisienne, près de la moitié des effectifs forme du personnel domestique, notamment dans les quartiers aisés de Paris. Les Portugais vont en majorité dans la construction. Les migrants portugais, en majorité ruraux, vont plutôt sur les chantiers que dans les usines car ils s'accommodent mieux de la vie de plein air. Au contraire, les anciens ouvriers, artisans, commerçants, vont plutôt dans la métallurgie (qui n'occupe que 4% de la main-d'œuvre portugaise). Les Algériens ont la particularité d'être très peu présents dans l'agriculture.

mineurs en Belgique. En 1974, des travailleurs marocains ont été introduits par l'ONI pour la relance de la production charbonnière. Les Tunisiens sont employés « de préférence » dans l'industrie métallurgique (fondeurs, mouleurs, sableurs) et la construction. Les Africains noirs sont pour beaucoup d'entre eux, occupés au balayage des rues, au ramassage des ordures, etc. Leur situation par rapport au travail est la plus défavorisée. Les Antillais qui viennent en France trouvent un métier à plus fort prestige que les autres immigrés : fonctionnaires, ils sont agents de police, employés de banque, à la RATP, aux PTT. Cela ne leur garantit pas un meilleur salaire, mais pour les ruraux des Antilles, menacés par la misère, l'uniforme de fonctionnaire symbolise la sécurité et la réussite sociale.

Les immigrés sont en général très mal payés, surtout dans le bâtiment, et font un nombre important d'heures de travail par semaine.

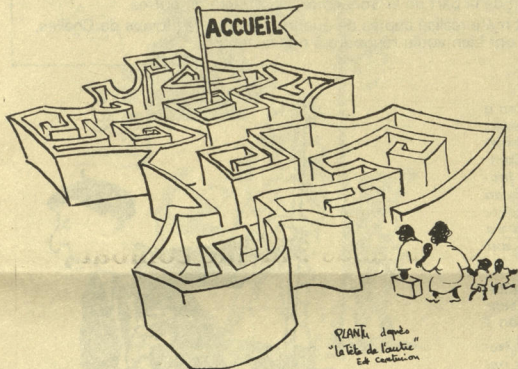
Le logement

Dans un petit livre publié en 1972 par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (MRAP), on donnait les indications suivantes : plus de la moitié des travailleurs étrangers vivent à plus de 5 personnes dans une seule pièce, à plus de 6 dans deux pièces, à plus de 8 dans trois pièces.

Ils vivent dans des conditions inadmissibles. En juillet 1974, l'ancien secrétaire d'Etat à l'immigration, Postel-Vinay, estimait que 700 à 800 000 immigrés vivaient dans des taudis. Ils habitent en général des hôtels en cessation de commerce, dans des foyers vétustes ou condamnés, des centres d'hébergement ou, pour certains d'entre eux, des HLM.

Conclusion

La politique d'immigration de l'Etat français a été de régler l'immigration, de faciliter l'intégration, la venue des familles, d'accorder les mêmes droits qu'aux travailleurs français. Cela n'est bien sûr que des décrets, lois, intentions, de la poudre que nous jetent aux yeux



De 1956 à 1973

Après la forte immigration de 1949, le recrutement devait décliner ensuite pendant la période de ralentissement économique des années 1950-55. A partir de 1956 et jusqu'en 1964 on assiste à une progression continue de l'immigration, interrompue seulement en 59-60 en raison des mesures d'assainissement financier prises à la fin de 1958. Enfin, de 1964 à 1967 le nombre des travailleurs étrangers permanents introduits par l'ONI, qui avaient atteint en 1964 le chiffre de 153 731, est redescendu à 107 833 en 1967. De 1968 à 1973, le taux de croissance de la population étrangère a été très fort. De 56 à 73, la contribution de l'immigration étrangère est de 51%.

Depuis 1974

En 1974, le volume des entrées diminue de 41%, il n'y a que 123 499 entrées comptabilisées par l'ONI. Si 1956 est la première date clé dans la période

l'entrée de certains ressortissants du Portugal, du Maghreb et des pays d'Afrique francophone.

La politique de l'immigration

L'ordonnance du 2 novembre 1945 portant sur la création de l'ONI, constitue une véritable « charte des étrangers ». L'étranger qui veut exercer une activité professionnelle doit posséder un contrat de travail délivré par le ministre du travail, ou bien une autorisation préalable de ce ministère. L'étranger doit avoir en outre « un certificat médical » délivré par un médecin agréé par l'administration et les documents et visas en vigueur. Parmi ces documents, la carte de séjour, obéissant à trois catégories :

— Etranger résident temporaire (touristes, étudiants, saisonniers) dont le séjour est court.

— Etranger résident ordinaire : leur carte est renouvelable tous les trois ans.

— Etranger privilégié : la carte



Sur le bateau Marseille-Alger

En 1973, on estimait que 41% des Algériens travaillaient dans le bâtiment et les travaux publics, où ils représentaient près de 10% des effectifs totaux et près du tiers de la main-d'œuvre immigrée. Les Marocains sont relativement plus nombreux que les autres étrangers dans les mines du Nord où ils tendent à prendre la relève des Polonais. Beaucoup de Marocains passent la frontière et deviennent

ceux qui gouvernement ou ceux qui voudraient. Mais dans la réalité de tous les jours, l'Etat cautionne les employeurs pratiquant le sous-paiement, les brimades et les discriminations de toutes sortes. Il tend à renforcer la séparation français-immigrés pour mieux exploiter les travailleurs du pays. Car l'Etat, quelle que soit sa forme, n'a qu'un but : exploiter l'homme, français et immigré.

Années	Italiens	Allemands	Espagnols	Portugais	Marocains	Divers
1946	27 834				1 439	861
1947	51 339	3 416			2 258	11 210
1948	27 908	14 275			992	13 864
1949	36 083	12 260				9 633
1950	6 083	1 877	650	72		1 843
1951	15 919	1 161	804	260	1 308	1 544
1952	27 895	1 167	1 646	472		1 570
1953	11 166	630	1 681	438		1 446
1954	8 523	526	1 541	459		1 243
1955	14 144	459	2 204	949		1 171

Tableau indiquant les entrées de travailleurs permanents et saisonniers 1946-1955

ENTRETIEN AVEC LES RÉSIDENTS DE LA SONACOTRA

(Chelles-Torcy-Noisiel)

AFIN de mieux comprendre la grève des loyers dans les foyers Sonacotra, il convient de la replacer dans son contexte social qu'est l'immigration avec tous les problèmes qui lui sont propres.

Les résidents des foyers sont en grande majorité originaires de l'Afrique du nord et plus particulièrement de l'Algérie. Ils n'échappent donc pas à l'exploitation à outrance, à la solitude, au racisme ainsi qu'aux tracasseries policières, sans oublier les ratonnades de ces messieurs les nationalistes.

Ce sont les conditions de vie en dehors mais surtout à l'intérieur des foyers qui ont été à l'origine de la grève. En effet, que demandaient les résidents :

- Pour tous les foyers Sonacotra : que le tarif actuel soit réduit de 100 F et bloqué.
- Le changement du règlement intérieur et la reconnaissance par la Sonacotra et par écrit des points suivants :
 - droit de visite 24 h sur 24, sans différence de sexe,
 - droit de réunion et libre expression,
 - droit de passer des films avec débats libres et autres activités culturelles,
 - droit à un tableau d'affichage libre à la disposition des locataires,
 - interdiction pour tout individu de pénétrer dans les chambres sans l'accord ou la présence du locataire ou du comité en cas de problème grave,
 - pas d'expulsion de locataires sans l'accord du comité de résidents,
 - affichage des chambres vides et attribution aux premiers demandeurs et non à la tête du client,
 - assimilation du statut de résident à celui de locataire ou reconnaissance du statut de locataire,
 - changement de tous les anciens gérants et remplacement par des concierges,
 - le budget d'animation doit être porté à la connaissance des résidents par affichage et géré avec la collaboration du comité des résidents,
 - les bénéfices du bar doivent être intégrés dans le budget d'animation.

Les propres revendications pour chaque foyer étaient demandées ainsi, bien évidemment, que la reconnaissance du comité de coordination.

La grève a commencé au début de l'année 75 par 2 foyers de Seine-St-Denis, elle s'est très vite étendue puisqu'en septembre le nombre des foyers en grève s'élevait à une cinquantaine. C'est à cette date qu'après de nombreuses difficultés dues aux différences de nationalités, de religions et de langues, est né le comité de coordination. La création de ce comité avait deux buts essentiels : réunir tous les foyers

sur une même plateforme pour avoir plus de force, et également conserver une autonomie face aux syndicats et aux partis.

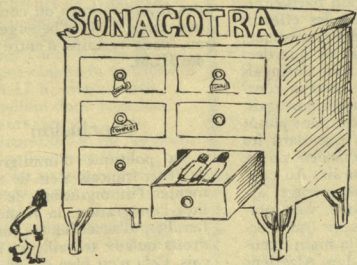
Après plusieurs tentatives de négociation avec la Sonacotra, qui se sont avérées être des échecs, la coordination entame une propagande intensifiée de la lutte en commençant par un « meeting populaire ». Mais le gouvernement veille et demande à l'Amicale des Algériens en France de tenter de faire céder foyer par foyer. Echec! Les foyers restent solidaires. Alors la répression commence à s'abattre. Au cours du mois d'avril 75, la police intervient dans plusieurs foyers, le 10 et le 16 avril, 18 délégués sont expulsés de France et 55 autres menacés d'expulsion. Fin avril, le comité de coordination organise une manifestation de Barbès à Ménilmontant à Paris, et le 1^{er} mai participe à la manifestation organisée par les syndicats. Les mois qui suivent sont moins tourmentés, la coordination attend un rendez-vous avec la Sonacotra, qui l'annule à chaque fois. Puis en août 76, avec l'appui de municipalités de gauche (Bagnole, Colombes, etc.), la Sonacotra fait céder quelques foyers. Après le retour en France d'un des délégués expulsés, il n'y a rien de vraiment particulier jusqu'à la mi-octobre où un incendie au foyer de Villejuif fait deux morts. La coordination fait quelques temps après un nouveau meeting à la Mutualité à Paris. Depuis octobre 76, la lutte s'est surtout axée sur le plan judiciaire avec le problème des saisies-arrests sur salaires, la plainte déposée contre la Sonacotra pour pratique de prix illicites (non-lieu obtenu), etc.

Il y eut des moments d'espoir, notamment avec le retour d'une partie des expulsés le 20 mars 77, mais la lutte arrive maintenant dans une phase très difficile : les procès se multiplient et certains sont très sévères (pour Chelles, Torcy et Noisiel, expulsions et paiements des arriérés), la répression s'amplifie. Face à cela, un appel de solidarité a été lancé à toutes les organisations de la région. A part le PC et la CGT, toutes les autres organisations qui ont une « vie » dans la région, sont représentées (ou tente de l'être). Un cartel a donc été créé uniquement sur les problèmes de la répression et c'est pour cela que nous y participons. En effet, il n'est pas question pour nous de soutenir le comité de coordination qui n'est rien d'autre qu'un comité directeur, et par conséquent nous ne participons pas au comité de soutien régional. Toutefois, nous restons prêts à intervenir chaque fois que le besoin s'en fera sentir, pour soutenir les immigrés et lutter contre toutes les oppressions qu'ils subissent, que ce soit de la part de la Sonacotra, de Stoléro ou autres.

L'entretien qui suit a été réalisé auprès de quatre résidents des foyers de Chelles, Torcy et Noisiel, qui ont bien voulu répondre à nos questions.

— Comment vous êtes vous organisés ? Comment les délégués sont-ils élus ? Ont-ils un mandat ? Sont-ils élus temporairement ? Est-ce qu'il y a des assemblées de résidents ?

— En principe, du moment qu'il y a des volontaires qui se présentent, qui font leur travail correctement, c'est à dire ce que désirent les résidents, s'il n'y a pas de contestation, ils restent délégués. Mais si le gars du comité de résidents ne fait pas son travail ou est en désaccord avec ce qu'on lui demande, il est éjecté le premier jour ou le premier mois.



— Comment sont prises les décisions pour une manifestation ou pour toute autre action au cours de la lutte ? Est-ce que ce sont les délégués ou les résidents qui décident ?

— C'est la majorité de l'ensemble qui décide. Au début, il y avait trois ou quatre foyers en grève, qui ne se connaissaient pas, chacun croyait qu'il était le seul à lutter. Après, tout le monde s'est rencontré et ils ont décidé ensemble de former un comité de coordination. Actuellement tous les foyers qui se mettent en grève contactent ou sont contactés par le comité de coordination. Et s'ils sont d'accord avec la plateforme revendicative de tous les foyers, ils se rallient au comité de coordination, parce qu'on a tous les mêmes problèmes à part quelques cas particuliers qui peuvent se régler sur place.

Pour les cas graves, par exemple la décision du procès du 25 octobre, là en principe on explique aux gars, on leur fait savoir au comité de coordination, de toute façon, automatiquement, ils sont présents. Des fois on prend la décision au comité de coordination, on demande l'avis des résidents, s'ils sont d'accord c'est normal, parce qu'on passe tous pour les mêmes motifs. S'ils condamnent nos camarades et qu'on les soutient pas, cette condamnation sera appliquée à tout le monde, par contre s'ils réussissent, tout le monde réussit aussi.

— Et par exemple... la manifestation qui a eu lieu dernièrement était appelée par le comité de coordination ? Comment a-t-elle été organisée ?

— En principe, on la décide au comité de coordination, mais auparavant on en discute pendant plusieurs jours... on en discute toujours au comité de coordination et après on transmet aux résidents, on leur demande leur avis. Mais quand il y a des choses urgentes on les discute avant, comme les délégués sont élus, ils ont quand même la confiance des résidents. On peut même

discuter sans eux, après leur dire : voilà ce qu'on a décidé, s'ils sont d'accord ou pas, et souvent on fait une autre réunion avec l'ensemble du comité de coordination pour discuter si c'est positif ou négatif. Comme tous les résidents sont concernés par les mêmes problèmes, quand on a discuté quelque chose au niveau national, on est généralement tous d'accord. De toute façon on ne peut pas dire aux résidents : samedi il y a une manif... on en discute avec eux à l'avance avant toute décision.

— Et les assemblées générales, elles se font régulièrement ou à chaque fois que le besoin s'en fait sentir ? Est-ce qu'il y a des dates précises de réunion ?

— Pour Chelles, on ne fait pas de réunion régulièrement, mais lorsqu'on en a besoin. D'autres foyers ont une réunion par semaine ou par quinzaine. Mais nous avons surtout un manque de salle, car il faut faire les réunions dans une salle de séjour. On en fait pratiquement une par mois.

Pour le foyer de Torcy, ils font des assemblées quand ils en ont besoin. A Noisiel ils les font en principe tous les quinze jours, ou plus si besoin est.

— Pour Torcy, Noisiel et Chelles, les foyers sont dans des municipalités d'union de la gauche. Est-ce qu'il y a des relations avec les municipalités ?

— C'est à dire que nous avons convoqué le maire de Chelles, il a fait une demande à la Sonacotra pour visiter le foyer. Comme c'est une propriété privée, il a préféré demander leur avis. La Sonacotra n'a pas répondu, le maire a donc fait une deuxième demande par lettre recommandée avec accusé de réception... D'après le maire, le gardien d'ici lui a répondu qu'une visite n'était pas possible car il y avait des travaux. Puis on a attendu pas mal de temps, près de trois ou quatre mois, avant de retourner voir le maire. Quand on a discuté avec lui, on lui a demandé si sa visite aurait lieu et s'il était d'accord pour nous soutenir. Il nous a répondu « moi, je ne veux pas entrer par la petite porte ». Alors on lui a posé la question que si la Sonacotra ne lui donnait pas de réponse, est-ce qu'il pourrait visiter ce foyer ou pas. Il nous a dit « ce n'est pas ça que je voulais dire, mais moi quand je viens, même si elle ne veut pas, je la prévient qu'à telle date je visiterai le foyer ». Il est finalement venu, et a trouvé que tout ce qu'on demandait était valable, à part le prix. On n'a pas trop discuté, il nous a dit « déduire le prix de cent francs, c'est bien, mais vous resterez quand même trop nombreux par pièce... à mon avis il vaut mieux agrandir les chambres ». Nous ça nous était égal, agrandir les pièces ça sera toujours mieux. Il a ajouté qu'un autre problème se poserait pour reloger dans ce cas les résidents en surnombre. On lui a donc posé la question, pour savoir s'il était possible de construire un autre foyer. Le maire n'a pas voulu trop s'engager... et il nous a aussi parlé d'allocation logement pour les travailleurs qui gagnaient moins que le SMIC. Depuis cette réunion, on ne l'a plus revu et c'en est resté là.

— L'avez-vous recontacté pour d'autres actions ? ou pour un autre sujet ?

— Non, on ne l'a pas revu car lorsqu'on l'a contacté il n'était pas là ou il avait autre chose à faire. Souvent on traite nos problèmes d'urgence entre nous avant tout. Il y a peut-être des dates où on pourra le voir. Mais souvent on ne peut pas être libre pour discuter.

Pour Torcy, on l'a contacté une seule fois pour la



manifestation du 18 juillet, il nous a dit « je peux contacter les maires de Noisiel ou Chelles pour le cas où il y aurait des expulsions », c'est tout ce qu'il nous a dit. Pour Noisiel, c'est pareil, on l'a contacté deux fois. La première il est venu, il a voulu tout visiter en demandant beaucoup de renseignements sur le foyer, sur la sécurité. La deuxième fois on l'a contacté pour obtenir un car pour se rendre à la manif.

— Avez-vous eu des problèmes avec certaines organisations politiques ou syndicales ?

— Ici à Chelles, non, à part la CGT qui ne veut pas soutenir sauf si on prend son opinion. Nous on a dit que si elle veut nous soutenir comme les autres organisations on est d'accord, si elle respecte notre plateforme de soutien, on est d'accord sinon si elle nous propose autre chose... nous on a des problèmes concrets que l'on connaît bien depuis le temps qu'on est en grève, on lutte pour ça... elle n'est pas dans les foyers, ignore les conséquences... c'est pas maintenant qu'elle va nous proposer des choses qu'on connaît pas. Elle a toujours été à part et ne nous soutient pas.

A Torcy c'est pareil, ils ont les mêmes réactions...

— Et autrement au niveau national, il y eu des ennuis avec d'autres organisations ?

— Au niveau national, oui il y a eu beaucoup de tentatives. Par exemple, au début, lorsque la CGT, FO et la CFDT, ont voulu discuter à la place des résidents, leur faire accepter des accords... on les a dénoncé au niveau national par le comité de coordination. D'autres tentatives comme le PC qui voulait toujours que l'on soit sous la direction de la CGT. Il voulait discuter à notre place et a toujours été rejeté, aussi ils ne nous soutiennent plus au plan national.

— Et la L.C.R. ?

— L'U.C.F... enfin la L.C.R. ou l'U.C.F., c'est les mêmes, quelquefois c'est l'U.C.F., d'autres fois c'est le

ENTRETIEN AVEC LES RÉSIDENTS DE LA SONACOTRA

(Chelles-Torcy-Noisiel)

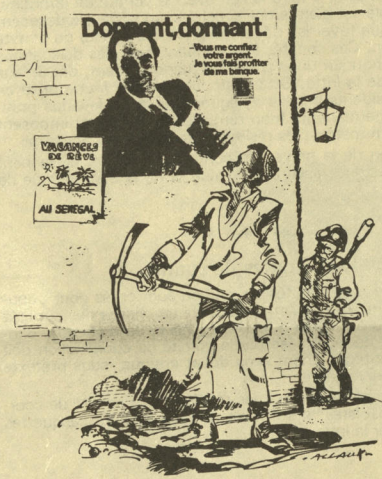
comité anti-expulsions, chaque fois elle change de nom pour revenir, disons soutenir. Mais on a trouvé qu'il fallait mieux qu'ils ne fassent rien plutôt que de récupérer la lutte. Ils pensent à leur ligne politique. Ils ne s'intéressent pas aux problèmes des foyers, c'est autre chose qu'ils voulaient faire!

— Quel est le rôle du comité de soutien ?

— On a beaucoup de problèmes comme on n'a pas la nationalité française. De plus dans les foyers, on est plusieurs à ne pas savoir lire et écrire ou même parler le français, on n'a pas non plus le matériel qu'il faut pour tirer des tracts. Si par exemple on va en ville pour distribuer des tracts, on risque de se faire piquer par les flics qui nous ramasseraient. C'est surtout quand on a un problème qu'on ne peut pas résoudre nous mêmes. Il nous aide même financièrement lorsqu'on n'y arrive pas, aussi pour faire le service d'ordre dans les manifestations, etc.

— En fait il est formé sur quelles bases ? Qui peut venir au comité de soutien et comment ?

— N'importe qui peut venir soutenir, il faut qu'il soit d'accord avec la plateforme du comité de résidents, ou pour le comité de soutien central, avec la plateforme du comité de coordination. Si une organisation veut soutenir la lutte et est en accord avec la plateforme, elle le fait. Personne ne l'oblige à soutenir si elle conteste la plateforme.



— Est-ce qu'il existe une coordination entre les différents foyers, à l'exception de celle qui existe Chelles, Torcy et Noisiel, mais par exemple entre Chelles et d'autres villes. Est-ce que d'autres relations ont été créées en dehors du comité de coordination ?

— Nous, on ignore s'il y a une autre coordination, mais souvent on a vu sur des tracts de la CGT qu'il y avait une coordination en train de se former sous sa direction. Si vous voulez c'est de la propagande pour essayer de casser le comité de coordination et de récupérer les résidents. Mais on ne sait pas si réellement ça existe d'autres foyers qui sont ensemble, il peut y en avoir trois ou quatre sous la direction de la CGT, et que celle-ci appelle coordination. Nous, on compte uniquement les foyers qui sont en grève et en liaison avec le comité de coordination, les autres, en grève et qui ne nous contactent pas, qu'ils se débrouillent ensemble, seuls.

— S'il y a un foyer qui n'est pas d'accord pour une certaine action, pour n'importe quelle raison, que se passe-t-il ?

— Actuellement, cela n'est pas arrivé, il peut y avoir des résidents qui n'acceptent pas une action, mais s'ils ne sont pas majoritaires l'action a lieu sans eux. On ne peut pas les obliger! On n'a pas eu encore de foyer dans leur ensemble en désaccord sur une action, mais dans ce cas c'est comme pour les individus, on peut discuter, essayer de les convaincre, mais l'action se fait finalement s'il y a une majorité pour. Je ne peux pas vous dire comment font les autres foyers, mais ici à Chelles quand on prend une décision, on la décide ensemble.

— Le dernier tract signé par les différentes organisations était régional puisque le procès ne touchait que les foyers de Chelles, Torcy et Noisiel. Ce tract a été lu, critiqué et changé par le comité de coordination. Est-ce que cela se passe dans tous les cas pareillement ?

— Si vous voulez, dans certains cas comme ça, quand il y a des critiques et que c'est changé par le comité de coordination, c'est uniquement fait par les foyers qui sont liés au comité, qui se réunissent avec lui. Quand il y a des trucs comme ça, c'est souvent que ça arrive, parce que tout le monde fait des erreurs, même le comité de coordination il fait des erreurs, on peut toujours rectifier.

— Mais existe-t-il une réelle autonomie des comités de soutien ? Parce que si le tract n'avait pas convenu dans son ensemble, il aurait été refait! Est-ce que vous pensez que c'est normal ? Est-ce que le comité de soutien et le comité de résidents ne sont pas capables d'écrire un tract sans le montrer au comité de coordination ? On peut penser que ce dernier est plus haut placé et que c'est de là que doivent venir les décisions ?

— En principe on peut rédiger un tract sans passer par le comité de coordination, mais seulement ce qui nous est arrivé à Chelles, je pense... qu'il y a beaucoup d'organisations qui viennent nous soutenir. Elles ne possèdent peut-être pas toutes la plateforme du comité de coordination, et à partir de là on a pu faire des petites erreurs... mais je ne pense pas que cela soit normal qu'il y ait une refonte du texte une fois que le tract a déjà été rédigé. Je ne suis pas d'accord avec le comité de coordination qui donne un autre avis après que la décision a été prise. Du moment qu'on ne sort pas de la plateforme revendicative, qu'on ne fait rien contre le comité de coordination, je crois qu'il faut laisser l'autonomie à la région concernée et au comité de soutien avec les organisations. Moi, je vous donne mon avis, c'est peut-être pas l'avis de tous les comités de résidents.

— Le comité de coordination fonctionne comment ? Il y a combien de délégués par foyer qui sont représentés ?

— Le comité de coordination est formé par tous les comités de résidents dont les foyers sont en grève et unis sur la plateforme. Pour les réunions du comité de coordination, un délégué par foyer suffirait pour transmettre les discussions mais de préférence chaque foyer envoie trois délégués capables dans un domaine différent : pour l'animation culturelle, pour les dossiers juridiques et pour le fonctionnement du comité.

— Dans la plateforme revendicative, un des points concerne le comité de coordination et sa reconnaissance par la Sonacotra comme unique partenaire dans la négociation. Le comité de coordination sera-t-il dissous après le règlement d'un accord ou demeurera-t-il pour représenter les résidents ?

— Justement, on veut que le comité de coordination demeure pour représenter les intérêts des résidents, pour qu'il n'y ait pas d'autres difficultés. Il faut qu'à chaque fois qu'il y a une chose à discuter, le comité de coordination rencontre la direction de la Sonacotra. Cela pour éviter certaines augmentations illicites qu'on a connues et qui risquent de se reproduire, on ne veut pas recommencer à zéro une deuxième fois. Aussi il faut qu'il y ait collaboration pour les activités culturelles, le comité transmettra ce que les résidents souhaitent, à la direction... pour dire quelles sont les revendications d'un foyer, s'il y a des problèmes dans un foyer.

— Combien y a-t-il de foyers en grève qui sont au comité de coordination ?

— On ne peut pas préciser le nombre exact de foyers en grève car il y a toujours de nouveaux foyers, d'autres qui arrêtent. Actuellement à peu près 120 sont en grève. Mais ils ne peuvent pas être tous réunis, car il y a des membres du comité de coordination éloignés géographiquement, qui ne peuvent pas venir avec nous à chaque réunion. Souvent ils se déplacent à Paris pour des réunions qui sont très importantes, pour des décisions à prendre.

— Quel est l'accueil des gens, des Français, par rapport à votre grève ?

— Il y a plusieurs formes de réaction, beaucoup s'en foutent parce que le gouvernement fait sa politique et donne de fausses informations : il dit avec la Sonacotra, dans les journaux et à la radio, qu'on ne paye pas nos loyers, sans expliquer plus. C'est comme le jour du procès à Lagny, l'avocat de la Sonacotra a dit à la présidence du tribunal : « ces résidents ne veulent pas payer leurs loyers... ils doivent les payer comme les Français, sinon le déficit de la société devra être comblé par tout le monde ». On ne sait même pas ce que l'on paye exactement car sur les reçus qu'on a, rien n'est expliqué clairement, ils parlent de taxe d'occupation, taxe d'animation, loyer... mais on ignore les bases de calcul des redevances. L'animation, vous êtes déjà venus plusieurs fois, si vous avez vu de l'animation... s'ils comptent la télévision dans la petite salle comme une animation! Il y a aussi des flippers et baby-foot, mais on est obligé de les alimenter en pièces de monnaie. D'un côté on paye l'animation et de l'autre on repaye pour se servir du matériel d'animation.

Les gens, ils croient qu'on est logé comme dans des HLM, qu'on a pas de problème, et qu'on ne veut pas payer. Ceux qui ne sont pas au courant de la situation, qui ne s'informent pas, écoutent le gouvernement et pensent qu'ils paieront le déficit de la Sonacotra. Mais en fait ce sont les travailleurs immigrés qui combient le déficit. Il existe d'abord parce qu'il y a eu des erreurs de construction et de gestion... et ce n'est pas de notre faute. Tous les travailleurs immigrés paient les cotisations sociales comme tout le monde, mais pour les allocations familiales, ceux qui ont droit n'en touchent qu'un tiers. Vous, vous touchez si vous avez des gosses tous les mois, mais nous on a seulement un mois par trimestre, le reste, 2/3 des allocations familiales, va au FAS (Fonds d'Aide Sociale) pour améliorer soi-disant les conditions de logement des travailleurs. En fait c'est



cet argent qui sert à compenser les erreurs de la Sonacotra. Donc ce ne sont pas les travailleurs français qui paient le déficit, c'est faux de le dire. Mais les gens qui sont mal informés, ils le croient, et c'est pour ça qu'on manque encore de soutien, parce qu'on a pas, par rapport à la population, beaucoup de soutien... sinon le problème serait résolu, et depuis longtemps.

— Est-ce que vous avez constaté des réactions racistes par rapport à votre lutte ?

— Le racisme... j'ai eu beaucoup de questions posées par des Français sur le racisme. Mais moi je ne pense pas souvent au racisme... je ne sais pas d'ailleurs s'il existe parce que pour moi, individuellement, ce n'est pas du racisme. C'est plutôt un problème de méconnaissance, je peux vous citer des exemples de camarades avec qui j'ai travaillé, un Allemand entre autre qui ne pouvait pas voir les travailleurs immigrés. Pendant de longs mois, il a eu beaucoup de contacts avec eux, j'ai travaillé avec lui pendant six ans, au début il croyait que c'était une autre race, une autre humanité, enfin je ne sais pas ce qu'il pensait. Après il a changé, il nous a vu dans les luttes syndicales, dans certaines grèves ou solidarités, on participait comme les Français, et même plus des fois. Je peux vous dire qu'à la fin... il était plus ami avec nous qu'avec les Français.

Le racisme, s'il existe, c'est parce que les gens n'ont pas de rapport entre eux, mais s'ils travaillent, vivent ensemble, il n'y a pas de problème. Parmi les immigrés, il y a des gens qui sont inacceptables, des petits voyous, comme les Français aussi, s'il y a une chose ce sera dénoncé par la presse et le gouvernement, aussi les gens qui ne nous connaissent pas vont penser « les travailleurs immigrés ils sont tous comme ça ». On trouve des racistes dans la population immigrée, qui ne peuvent pas voir un métropolitain ou un autre étranger. Mais j'aime pas trop parler du mot raciste car pour moi c'est un mot particulier, je ne lui attache pas autant d'importance que certains gars immigrés ou français. Mais par contre si vous me parlez du profit, alors je serais d'accord, n'importe quel français ou immigré qui a une bonne situation... qui peut faire du profit... on peut faire beaucoup de profit sur les travailleurs immigrés. Vous prenez le cas du foyer, faire habiter dix gars dans un F6, c'est pas du racisme, mais du profit, car ils paient par mois 2600 F pour un F6. Moi, si j'avais la possibilité d'habiter en HLM... on pourrait habiter à cinq dans un F6, je ne serais pas dans un foyer Sonacotra. Si c'était possible, car les Français manquent de confiance et hésitent à louer un appartement à des immigrés... il y aurait moins de problèmes...

Je pense que le racisme existe, à l'origine c'est dû au profit. Il est mis dans la tête des gens qui n'ont pas de profit particulier à attendre, je veux dire les gens qui habitent en HLM, ils n'ont pas plus de profit que toi et pourtant certains sont racistes. Mais ça, c'est parce qu'il y a des personnes à la Sonacotra, au gouvernement ou dans les partis politiques... pour eux il y a profit à ce que les gens soient racistes. C'est surtout un truc gouvernemental, ou d'information, car lorsque tu donnes un communiqué à la presse, il ne passe pas, mais le lendemain tu verras deux pages sur un crime ou un délit. Tout ça c'est à cause du profit : profit patronal ou petits profits divers, sans parler des pots de vin, pour avoir telle ou telle chambre dans un foyer.

— Le compte-rendu du procès du 23 octobre vous est défavorable et je crois que ça a été le plus dur verdict de tous les procès Sonacotra. Maintenant que comptez vous faire ?

— Oui, comme vous l'avez dit, le procès de Lagny sur Marne a été le plus dur de tous les autres foyers Sonacotra. La présidente du tribunal a accepté le chantage de la Sonacotra et du ministère sans tenir compte de notre situation. Exemple : même pas la nomination d'un expert agréé. Mais nous continuerons à lutter jusqu'à la victoire.

Ce procès n'arrêtera pas la lutte des foyers!

CE QU'EST LA SONACOTRA...

DEPUIS juillet 1976 pour le foyer de Chelles et juin 77 pour les foyers de Torcy et Noisiel, la grande majorité des résidents des foyers Sonacotra sont en grève des loyers. En 1975, le loyer était de 257,46 F. Il se composait ainsi :

- Taxe d'occupation 1,050 par jour ou 31,50 par mois.
- Taxe d'animation 1,195 par jour ou 35,85 par mois.
- Taxe d'accueil, de rotation, de surveillance 0,267 par jour ou 8,01 par mois.
- Prix de la chambre 6,070 par jour ou 182,10 par mois.

Pour ce prix, les résidents louent une chambre de 5 m². Dans ce lieu où, dans la largeur, bras tendus, on touche chaque mur, le lit occupe la plus grande surface. Une armoire métallique ainsi qu'un siège et une table viennent terminer l'aménagement. Chaque chambre a préalablement été divisée en deux par l'adjonction d'un cloison de contre-plaqué. Cette cloison a la particularité de laisser un jour au sol ainsi qu'au plafond. Cette paroi ne peut faire office de coupe-feu efficace en cas d'incendie. De plus, elle n'assure aucune intimité aux résidents. Comment, en effet, pouvoir écouter de la musique, recevoir un ami ou lire tranquillement lorsque le voisin a une activité différente qui peut déranger ?

Le logement fait partie d'un appartement de type F6 auquel la direction des foyers n'a laissé qu'une salle commune dans son intégralité. Six feux de cuisinière sont disponibles pour l'ensemble des occupants ainsi qu'une douche, un WC et deux lavabos.

De nouveaux problèmes interviennent alors matin et soir. C'est chaque jour l'attente pour la douche, les WC, les cuisinières. Chacun, tour à tour, parvient à s'organiser à la longue, mais chaque jour, tous les jours, inlassablement cela devient de plus en plus difficile à supporter. Dix personnes vivent dans un même lieu pour la somme globale de 2600 F par mois. Montant plus que prohibitif pour la location d'un appartement de six pièces principales.

Les résidents ne veulent plus se contenter de payer sans savoir. Que représentent donc ces taxes ? Qu'a-t-on enfermé derrière ces mots ?

Taxe d'occupation

Elle revient à faire payer aux résidents un nombre de lit/jour de l'ordre de 15 à 20% de son pare qui restera inoccupé. Cette pratique absurde permet une augmentation sensible du loyer. Par contrecoup, elle n'incite guère à la venue de nouveaux résidents. Chaque hausse du loyer désertifie peu à peu les foyers. La location se réaliserait mieux si dans chaque foyer était affiché le nombre de chambres vides. Si les gérants n'hésitaient plus à les louer aux premiers venus plutôt que de chercher une tête qui revient. Si la direction des foyers faisait preuve de plus de bon sens, elle s'apercevrait qu'une réduction du prix des loyers du montant de cette taxe ne pourrait qu'être bénéfique pour toutes les parties.

Taxe d'animation, taxe d'accueil, de rotation, de surveillance

L'animation consiste en une unique salle de bar, télé, flipper, salle de détente. Prévue pour 150 personnes, elle ne peut en contenir que 40. Pièce fort exigüe pour l'animation. Mais cette « animation » est obligatoire puisque réclamée dans le loyer. Il est fort difficile de suivre un film à la télévision dans

le brouhaha des conversations et le bruit du flipper. Et comment se détendre devant une bière quand tout s'agit autour de soi ?

Chose fort curieuse, à l'intérieur de ce foyer tout s'échange contre des espèces sonnantes et trébuchantes. Etrange animation que les résidents paient deux fois. Etrange procédé de la part de la Sonacotra !

Il n'y a aucune possibilité de projeter un film. Ni salle, ni matériel, ni animateur, ni autorisation. Dans quel endroit du foyer pourrait se produire un chanteur ou un groupe ? Nulle part ! Les raisons sont les mêmes. Il en est ainsi de la culture vue par la Sonacotra.



Quand à l'accueil, la rotation et la surveillance, cette taxe sert à pourvoir un personnel chargé de la surveillance et de l'application du règlement intérieur honni par tous les résidents.

Ils peuvent difficilement recevoir des visiteurs durant la journée. A partir de 22 h toutes les lumières sont éteintes. Certains gérants sont racistes. D'autres sont autoritaires. Si les résidents osent se plaindre, ils n'ont plus qu'à aller chercher ailleurs.

La Sonacotra préfère posséder une structure répressive avant tout. « *Frappons d'abord, ne discutons jamais* » telle semble être sa devise.

Face à ces étranges taxes, comment sont réglées les factures d'eau, de gaz et d'électricité ? Qui s'occupe de l'entretien, du ménage des locaux et du ramassage des poubelles ? Comment est réglé le salaire du « gardien » ? Que deviennent les recettes du bar ? Mais qui donc est la Sonacotra ?

Société d'économie mixte dans laquelle participent la Régie Renault, le ministère du Travail, entre autres. Elle dispose de 240 foyers-hôtels d'une capacité totale de 65 000 lits pour « résidents isolés » et près de 40 000 logements familiaux. Elle dispose de cinq filiales pour sa gestion :

- LOGIREP, région parisienne
- LOGIREM, Provence-Corse
- LOGIREL, Rhône-Alpes
- LOGIEST, Alsace-Lorraine
- LOGIOUEST, Pays de Loire.

Les foyers sont construits dans des lieux peu faciles d'accès. Ceux de Noisiel et Torcy sont desservis par une ligne de car qui, passé 20 h, n'assure plus aucun transport en ces endroits. Celui de Chelles est situé dans la ville mais est assez éloigné de tout commerce, ainsi que de la gare. Ces terrains sont peu cher à l'achat.

La construction des foyers-hôtels est subventionnée par le Fonds d'Action Sociale. Le FAS

sert de banque auprès de l'Etat pour réaliser sa politique d'immigration : logement des travailleurs « isolés » (+ de 50% des crédits), logement des familles étrangères (à peu près 20%) et formation et promotion sociale.

Le FAS est alimenté par une partie des allocations familiales que perçoivent les travailleurs. En effet chaque travailleur immigré y ayant droit n'en perçoit qu'un tiers. Le reste sert à alimenter ce fonds.

Le recours au FAS pour des subventions ou des prêts sans intérêt permet une discrimination dans les procédures de financement de construction des foyers-hôtels. La Sonacotra ne peut acquérir des prêts HLM

qui sont bien moins onéreux. Elle s'adresse donc au Crédit Foncier de France pour près de 50% de son financement. Ce qui pour un coût de gestion identique à celui d'un foyer normal construit en financement HLM lui fait réaliser des logements dont la surface, en moyenne, est inférieure de 3 à 5 m² par personne.

Il y a donc une aberration de gestion de la part de cette société. Ce spécialiste du logement des « travailleurs isolés », puisqu'elle s'est exclue du financement HLM, réussit à faire plus petit et plus cher avec pour partie l'argent des travailleurs immigrés.

Pourquoi ce désir de faire plus petit et plus cher ? Il est plus facile d'obtenir des dérogations concernant la surface des chambres et obtenir une moyenne élevée de lit au m² construit. Si la Sonacotra avait opté pour le financement HLM, elle aurait pu économiser sur le remboursement et l'amortissement des prêts F 30 par lit/mois.

Il apparaît donc que cette charge financière supplémentaire de 30 F (au minimum) due à un régime de financement pour le moins ahurissant des foyers-hôtels de la Sonacotra puisse et doit être éliminée et compensée par un changement du régime de financement. Devant de telles conditions de gestion, la Sonacotra accuse un déficit chronique depuis fort longtemps.

Mais Stoléru ment et intoxique la population lorsqu'il prétend que la lutte des travailleurs immigrés est responsable de ce déficit.

Il ment et intoxique encore la population en prétendant que c'est l'ensemble des contribuables qui subventionnent l'édification de ces foyers.

Il ment et intoxique toujours la population en faisant croire que nous devons payer la déficit de la Sonacotra par le biais des impôts.

CRITIQUE DE LA LUTTE

UNE lutte prolongée annonce-t-elle une réelle combativité ? Nous émettons quelques réserves. Il est en effet difficile actuellement d'éviter de se poser des questions sur les structures mises en place pour coordonner la lutte des foyers Sonacotra.

* * *

Le comité de coordination

Le comité de coordination émane normalement des comités de résidence et est reconnu par la majorité des foyers comme un organe chargé de la liaison inter-foyers et de la négociation avec la Sonacotra. Parmi les délégués qui forment le comité, on trouve (et ils ont obtenu un certain poids) de nombreux représentants d'organisations maoïstes. Ils sont bien sûr parvenus à ces postes de responsabilité par leurs traditionnelles méthodes d'entrisme et de séduction. Ce comité annonce par l'extérieur une certaine autonomie. Il a en effet su se débarrasser et dénoncer les partis de gauche et les syndicats désireux de diriger la lutte en limitant les exigences des résidents et en appelant à négocier foyer par foyer. Mais de près, l'autonomie semble bien malade car l'entrisme des organisations gauchistes et la mise en place de structures de délégation de pouvoir depuis toujours bien entretenues, ont amené une passivité et une démobilisation quasi générale des résidents.

* * *

Les comités de résidents

Ils sont créés pour « faire le lien avec le comité de coordination ». Leur rôle est bien rempli si celui-ci consiste à redescendre dans chaque foyer les décisions prises au niveau du comité de coordination. Ces comités fonctionnant avec des délégations de pouvoir et non sur un système de mandatement, ont amené une sclérose de la lutte. On assiste aujourd'hui à une prise en charge des résidents par les délégués, qui sont devenus pratiquement des permanents (non rétribués bien sûr), et imposent les décisions en mettant les résidents devant le fait accompli.

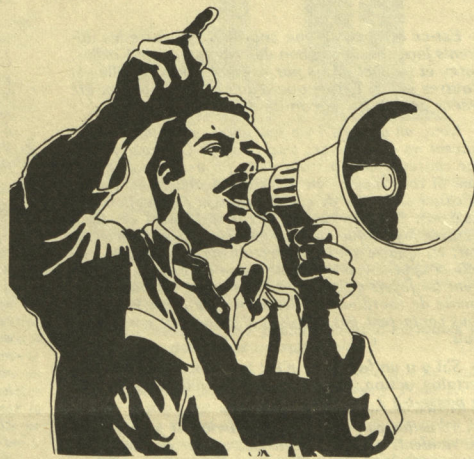
L'organisation de la grève, les contacts extérieurs deviennent l'affaire des délégués assurés de l'aide et de la compétence de spécialistes.

* * *

Les comités de soutien

Normalement, ces comités de soutien sont créés pour populariser la lutte, mais l'entrisme et la prise en charge des comités par les maoïstes ont éliminé toute possibilité de recherche d'intervention. Une décision prise par le comité de coordination doit être soutenue intégralement sans débat critique, sous prétexte d'autonomie des résidents.

Donc, au comité de soutien, les maoïstes. Au comité de coordination, les maoïstes. Il suffit de porter plusieurs casquettes pour populariser la lutte.



Allons les immigrés, tous avec moi : « *Vive les maoïstes ! Vive les maoïstes !* »

Ce phénomène de bureaucratisation a amené un climat de passivité, quand il n'a pas apporté l'abandon pur et simple de la grève. Les résidents ayant perdu toute intervention active, on peut se demander si ce n'est pas la nature de la lutte (elle ne dérange pas les résidents et leur permet l'économie du loyer) qui permet à cette grève de durer. Pour l'instant, la routine n'a été brisée que pour répondre aux offensives du pouvoir contre les résidents. Ce n'est plus une lutte offensive, mais une lutte défensive.

Une caisse de solidarité constituée par une partie de l'argent des loyers aurait permis de combattre ce phénomène de démobilisation et sauvagardé plus efficacement l'autonomie de la lutte.

A présent, la Sonacotra tente de briser la grève. Elle est soutenue par la justice, l'opinion publique qui pense qu'un million de chômeurs est un million d'immigrés de trop, et les mesures Stoléru.

D'abord pour résister et ensuite pour imposer leurs exigences, il ne reste aux résidents qu'une solution : reprendre eux-mêmes leurs affaires en main.

Breizh échos

LANNION — Menaces très sérieuses sur l'emploi autour de la « seconde industrie bretonne », les télécommunications. Opération rideaux baissés des commerçants solidaires mais la LTT est directement menacée : 300 licenciements comme cadeau de Noël. Le nouveau maire et député socialo (celui qui ruait dans les brancards pour la marée noire déjà) fait ce qu'il peut face à la revanche amère de son adversaire Mr. Télécom! Les syndicats mobilisent. Par ailleurs, Lannion est frappée par la suppression d'arrêts SNCF à Plouaret (ligne Paris-Brest puis liaison Plouaret-Lannion), pas rentable, dit-on. L'asphyxie est-elle le prix à payer quand les urnes viennent au rose pâle ?

GUINGAMP — Le seul député coco de Bretagne, nouveau maire d'une coalition de gauche, va avoir sur les bras des licenciements (on dit 300) à l'AOP, seule entreprise donnant du boulot dans l'arrondissement. Aux dernières nouvelles, le PC a demandé le semaine de 35 heures. Les syndicats veillent...

ST-BRIEUC — Le conflit Chaffoteau et Maury se durcit au moment où s'agitent les partisans de « l'action région morte » et ceux de la réunion tripartite. La CFDT, pour sa part, regroupent ses militants afin de coordonner le soutien à l'échelon départemental et régional.

Après des débrayages quotidiens sur les salaires et les conditions de travail, le personnel, à 80%, occupe l'usine et est en grève totale. Les chauffe-eau et les chauffe-bain ne sortent plus de l'ère de stockage. L'intersyndicale demande des négociations à Paris, organise le soutien (galas, ventes de légumes). La direction parisienne ayant apporté le non du CNPF, la solidarité (partis politiques, communes limitrophes, syndicats, mouvements divers) s'apprête à faire de ce conflit un deuxième « joint français ».

Devant la menace qui pèse sur le droit de grève, du choix fait par les nantis : mettre en péril l'usine au lieu de négocier, les anarchistes et sympathisants doivent s'engager résolument dans la lutte.

PLOGOFF — Les militants de la Fédération Anarchiste apportent à M. Kerloc'h leur soutien fraternel. Bien que très éloigné de nos idées, ce maire s'est usé à l'énorme tâche de mobilisation contre l'implantation de la centrale nucléaire sur sa commune, et il est hospitalisé...

AGRICULTEURS — Les agriculteurs bretons sont toujours en lutte contre les montants compensatoires. Ainsi, après Pontivy, les voici déchainés et canalisés par leurs chefs à Brest, badigeonnant la caravelle d'Air-Inter puis par département (Finistère, Morbihan, Maine et Loire, Mayenne, Loire Atlantique, Ille et Vilaine). La population ne réagit pas toujours bien : « Vous savez... les pauvres bêtes et tout de même... non! Ces actes ne sont pas à l'honneur du monde paysan, gardien des vertus chrétiennes et de la sagesse populaire ». Eh bien, elles en ont pris un coup dans la gueule la sagesse et la chrétienté!

Kénavo
AMÉLAR 22140

A GRENoble, LA C.G.T. A DONNÉ UNE PALE COPIE D'UN MÉLODRAME DÉJÀ JOUÉ EN 1935 ET EN 1945, ET QUI FINIT CHAQUE FOIS EN TRAGÉDIE

Le congrès de Grenoble de la CGT m'a rejoint de quarante ans. C'était en 1935 à Toulouse. Frachon, avec une maîtrise incomparable, y tenait le rôle du pêcheur repentant que Séguy a repris à Grenoble. Les yeux innocents, la Chartre d'Amiens serrée sur son cœur, l'ancien « anarcho-syndicaliste » jurait sur la tête des grands ancêtres du syndicalisme, de la pureté des intentions du parti. De la huitième des vingt et une « conditions de Moscou », celle qui impose la dépendance du syndicat envers le parti, Frachon ne se souvenait plus, Séguy

Et oui ça recommence! Les staliniens, comme les calotins, manquent d'imagination et misent sur le manque de mémoire des travailleurs. Ils recommencent inlassablement propositions et serments! Je le jure, croix de bois, croix de fer, si je mens je vais en enfer! Pour ma part c'est la troisième fois que j'assiste à cet exercice de style. En 1935, en 1945 et aujourd'hui à Grenoble! Vraiment ces gens-là nous prennent pour des cons! Une question se pose : pourquoi ? Mais pour la même raison qu'en 1935 ou en 1945! Le communisme stagne, il a fait son plein, son image de marque situe la limite de son extension, il lui faut tromper ou décevoir et il trompe sans grande conviction avec l'espoir de grappiller les quelques suffrages qui feront illusion.



N'ont-ils pas l'air innocent et pur ?

Ce congrès de Grenoble, malgré tout ce qu'en a dit une presse à la recherche du sensationnel et qui, lorsque le sensationnel n'est pas au rendez-vous, le crée artificiellement, ce congrès a été terni! D'abord par la médiocrité de ces « oppositionnels ». Pour ceux qui ont connu les Froidval, les Bellin, les Guiroux, Claude Germont, le « socialiste » de service, faisait bien pâle figure. Aucun des intervenants de « l'opposition de sa majesté » n'osait aller au fond des problèmes et je veux dire en passant que nous, les minoritaires de Force Ouvrière, au cours de nos congrès, nous avons une autre gueule que ces « socialistes » qui disent juste ce qu'il faut pour justifier leur différence, et pas plus qu'il ne faut pour ne pas barrer leur route vers les honneurs.

Ce congrès pourtant, comme chaque fois que le parti communiste a pris son visage de l'innocence face au mouvement syndical, va être à l'origine de fructueuses carrières et de rapides promotions dans l'appareil syndical. Des carrières à la Laroze par exemple! Mais à propos, on se demande pourquoi le parti socialiste tolère dans ses rangs ce plat-cul qui est au bureau confédéral pour dire amen et servir d'alibi. Bien sûr, avant Laroze il y eut Scheffer qui était un brave type, qui assurait au secrétariat sa matérielle (faut bien manger, pas!). Mais je veux vous donner la recette du parfait oppositionnel de la CGT. Il est contre, il représente l'opposition! Contre quoi ? Contre rien! Quelle opposition ? Il n'en existe pas! Les staliniens, vertueux, sont contre les courants, excepté le leur

non plus d'ailleurs! Ah! les honnêtes gens!... Bien sûr les esprits mal intentionnés, comme le mien par exemple, devant le visage de ces grands démocrates ruisselant de libéralisme et de fraternité, serrent les fesses car ils craignent qu'au-delà de ces larmoyantes proclamations de bonnes intentions, un quelconque pacte germano-soviétique se profile! Et nous autres, militants de la CGT-FO, nous avons la crainte d'être étouffés par la chaleur des accolades qu'on nous propose.

bien entendu! Il est le camarade qu'on désigne du doigt : « Tu vois Machin... il est pas communiste lui! Pourtant il pense comme nous... ». Et Machin, parfait crétin, se rengorge. Faire la putain le fait ronronner « Je ne suis pas communiste moi, camarade, mais Séguy... ». De ces abrutis, j'en ai connu des dizaines pendant cinquante ans de vie syndicale. Ils finissent toujours de la même manière. Lorsqu'ils étaient usés, ils regagnaient le rang et étonné, on apprenait quelques années après qu'ils avaient enfin rejoint le parti communiste. Pas, Tournermaine ?!... « sans parti » de la SNCF à la CGT des années 34 et personnage méprisable et présentatif par excellence de ces « compagnons de route » qui n'ont pas tous, comme Vercores, le courage d'avouer qu'ils

ne furent qu'une potiche dans les mains du parti « du prolétariat ».

La comédie qui s'est jouée à Grenoble est d'un niveau très faible et comme metteur en scène, Frachon faisait mieux, c'est incontestable! Hélas, les grands premiers rôles se font rares et la grande presse syndicale ne s'y est pas trompée. Joanie Roy du Monde, que je connais bien pour l'avoir vue au banc de la presse dans de multiples congrès nationaux auxquels j'ai assisté, et qui est un des meilleurs commentateurs français de la vie syndicale, déclare déabusée « qu'un tournant est pris qui ne se développera que lentement ». Avec quelle élégance est-ce dit!

En réalité, le congrès de la CGT à Grenoble est un échec. Echec révélateur des mensonges de l'appareil. Car le décompte des voix recensés nous fait voir qu'il y a moins de deux millions d'adhérents à la CGT qui n'est pas seulement en régression dans les élections professionnelles, mais également pour le recrutement. La Fédération Syndicale Mondiale, d'obédience communiste, est en liquidation et pour racrocher sa centrale à la CISL, la seule centrale syndicale qui compte, elle est obligée de se donner un air démocratique, il n'y a pas de minorité à la CGT et Séguy essaie d'en créer une en plaçant quelques personnages en liberté surveillée. Dérisoire! Les revendications « réformistes » de la CGT sont, avec des nuances, celles de toutes les centrales syndicales car dans le cadre du régime le choix est limité. Pour le reste, Moscou, Rome ou La Mecque sont des paradis qui

s'accordent mal avec les principes syndicalistes définis par Fernand Pelloutier, la charte d'Amiens, la suppression du patronat et du salariat. La gestion ouvrière ne viendront ni de Jésus, ni de Marx ni de Ma-

LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

La Chine s'éveille-t-elle... enfin ? Le jour même où les mass-media annonçaient qu'en République populaire de Chine une première manifestation pour la liberté rassemblait mille personnes sorties de la léthargie de la dictature populaire, Amnesty International donnait une conférence de presse sur « la détentention politique en R.P.C. ».

Michel Fourmier, principal orateur, expliqua le rapport publié récemment par A.I. Ce rapport, document très fourni, met en relief l'imprécision, le laxisme des textes officiels, des « lois » permettant d'inculper, d'incarcérer préventivement pour un temps illimité, de « juger » (verdict rendu avant le procès), d'envoyer dans les centres de détention, dans les camps de réforme par le travail, tous les possibles « délinquants politiques », les « droitiers » tout spécialement qui se laissèrent piéger par la « campagne des cent fleurs ».

A.I. a pour objectif, nous le savons, de dénoncer les procès, les condamnations, l'emprisonnement, la torture, la peine de mort pour « délit d'opinion ». A.I., nous le savons aussi, ignore les détenus de droit commun et s'adresse à l'Etat, quel qu'il soit, par le biais de ses représentants, pour obtenir la libération d'un opposant au régime en place.

En R.P.C., il est difficile de distinguer les « droit commun » et les « politiques ». La stricte morale des chefs du peuple taxe d'esprit déviant, donc de contre-révolutionnaire, le violeur, le voleur et l'homosexuel, sans hiérarchie dans les nuances ; si bien que pour une fois, et parce que l'entrée en R.P.C. a été refusée à une délégation d'A.I., cette organisation est bien obligée - et c'est tant mieux - de croire qu'un prisonnier est politique, même si elle n'a pas tous les moyens de le vérifier.

Avant d'être publié, le rapport a été expédié au gouvernement chinois pour qu'il en authentifie l'exactitude et, au besoin, qu'il le corrige, sans réponse à ce jour du dit gouvernement.

A.I., sûre d'être entendue, a écrit, le 2 novembre dernier au président Hua kuo Feng, pour lui demander d'assurer en la nouvelle R.P.C. le respect de tous les points de la Déclaration des Droits de l'Homme dont ce sera bientôt le 30^e anniversaire.

A.I. commence à entrevoir une lueur d'espoir : Chiang Hua, président de la cour suprême en Chine, avoue que les délinquants politiques, les « droitiers », sont encore très nombreux dans les prisons, les centres de détention, les camps de réforme par le travail ; que l'on trouve souvent des motifs à ne pas réviser les erreurs judiciaires des anciens procès ; qu'il ne faut absolu-

Le groupe libertaire
Fresnes-Antony
vient d'éditer
un calendrier
pour l'année 1979
afin de soutenir
sa collection de brochures
« Volonté anarchiste »

Prix : 12 F l'unité
33% de réduction
à partir de 5 exemplaires
Adresser vos commandes
à Publico
3, rue Ternaux
75 011 PARIS

homet, ni de leurs pâles copies sur cette terre, mais de la lutte des travailleurs contre tous les appareils et toutes les bureaucraties qui défigurent le syndicalisme révolutionnaire.
Maurice JOYEUX

ment pas extorquer des aveux par la violence...

Depuis mars 78, la R.P.C., après élimination progressive de « la bande des 4 », éprouve le besoin d'un code pénal, d'un code civil, de lois « justes » et criminelles, donc rigides, disons d'une structure étatique forte.

Le maoïsme a peut-être fait son temps. Le peuple chinois n'accepte plus unaniment que l'on juge « des ennemis de classe » sur leur « statut de classe », c'est à dire sur leurs antécédents familiaux.

On pourrait croire qu'un vent de liberté balaie les miasmes de la Révolution Culturelle et de la dictature d'un parti appuyée sur la pensée d'un seul homme et maître, Mao Tse Toung. Cependant, n'est-ce pas vers le Japon et les USA que se portent les regards des dirigeants chinois en 1978 ? Le revirement social, l'aspiration à la liberté ne masquent-ils pas le vrai désir de l'Etat chinois : une économie « libérale », d'où la volonté de remplacer une législation vague permettant de condamner tout déviant politique pour n'importe quel motif, par une loi pure assurée, en apparence, justice et liberté, en réalité, le développement rapide d'une économie qui pourrait bien avoir une odeur de capital.

Marie-Madeleine HERMET

Au Vietnam ON EST MAL INFORMÉ

Au Vietnam réunifié, on ne lit pas *L'Humanité*! Et là encore, c'est dommage! Car enfin, le témoignage de la délégation du PCF revenue de là-bas est clair! Tout va bien, ou presque! Alors, si ce journal ne parvient pas encore dans ce pays frère, qu'on fasse un effort! Cela éviterait à des milliers de gens mal informés de fuir bêtement une réalité dorée sur des embarcations de fortune pour échouer dans des pays comme la France, où tout va mal, ou presque.

Cette sous-information, déjà significative chez nous, atteint au Vietnam des proportions alarmantes! A tel point qu'un représentant du gouvernement de là-bas allait jusqu'à réaffirmer, dans le journal *Le Monde*, les informations que ce même journal, repaire de l'anticommunisme systématique, dispensait jusque là et que *L'Humanité*, le journal qui fait chaque jour avancer la vérité, qualifiait fort justement de calomnies.

Non vraiment, il y a des pays où on est mal informé!
Julien ROBIN

En Italie

La grève du personnel hospitalier

Pour la première fois en Italie depuis plus de 50 ans, le mouvement réformiste s'est trouvé face à un mouvement de masse des travailleurs. Déjà l'an passé, l'expulsion de Lama (secrétaire général de la CGIL, syndicat lié au PCI) de l'université occupée de Rome, marquait le signe d'une étape exceptionnellement importante. Pour la première fois, le syndicat réformiste, et dans les partis de gauche (PCI, PSI) affrontaient un mouvement composé de milliers de gens. Ces derniers n'en sont pas restés à la simple contestation, mais ont révéillé les partis et les syndicats sous leur vrai jour, c'est à dire faisant partie intégrante du front patronal et étatique.

Mais si l'année dernière le mouvement restait essentiellement étudiant, ce qui s'est passé cette année aura une signification historique décisive et marquera la lutte des classes des années à venir. Voici les faits.

Aux premiers jours d'octobre, CGIL-CISL-UIL (les syndicats réformistes italiens liés directement aux partis de la majorité politique qui aujourd'hui soutient le gouvernement) signent, après trois ans de continuel renvoi, le contrat concernant les travailleurs hospitaliers. Ce contrat est totalement inséré dans la ligne politique que les partis de gauche veulent imposer aux travailleurs, pour que le capital puisse sortir indemne de la crise économique et politique générale. Pas d'augmentation salariale, aucune embauche prévue, aggravation des conditions de travail et des conditions des malades, tels sont les accords signés entre gouvernement et syndicats pour les hospitaliers.

Les travailleurs de ce secteur touchent un salaire très bas (en moyenne 1 500 F), alors que ceux de la métallurgie, du commerce, reçoivent environ le double. Face à cet accord, les travailleurs des hôpitaux vénitiens (Venise), de la Toscane (Florence), du Lazio (Rome) entrent tout de suite en grève avec une plateforme alternative. La grève voit la participation de la majorité des travailleurs. La gestion de la grève est collective (le pouvoir de décision appartient à l'assemblée), un comité de grève est présent dans chaque hôpital, il est l'organe exécutif de l'assemblée.

Après Rome, Florence, Venise, les syndicats commencent à ne plus rien comprendre car d'autres hôpitaux entrent en grève illimitée (à Milan, Naples, Palerme, etc.). La majorité des travailleurs hospitaliers (en tout 45 000) refusent globalement le contrat CGIL-CISL-UIL et, par la lutte, essaient d'obtenir leurs propres objectifs : salaire égal pour tous, plus d'embauche pour travailler dans de meilleures conditions et donner plus d'assistance aux malades, etc.

La « grande presse » (patronale, « indépendante », réformiste) mène une campagne de calomnies contre cette lutte, soutenant que les hospitaliers sont contre la nation et surtout contre les autres travailleurs, parce qu'ils ne soignent pas les malades. Mais les hospitaliers ont toujours affirmé : « Nous ne luttons pas contre les malades, mais contre gouvernement, partis et syndicats ! » Des manifestations régionales ont eu lieu avec de fortes participations de travailleurs. Une manifestation nationale eut lieu à Florence le 19 octobre. Venant de toute l'Italie, 30 000 travailleurs défilèrent. Arrivés à ce point, la lutte (par son extension, sa qualité, sa tenue) met en discussion non seulement le contrat signé par CGIL-CISL-UIL avec le gouvernement, mais le gouvernement lui-même, et avec lui tout le cadre politique.

Si le gouvernement accorde des augmentations de salaire aux hospitaliers, il renonce à sa ligne élaborée pour contenir les dépenses publiques. Donc Andreotti responsabilise les partis PCI et PSI et les syndicats pour faire arrêter la lutte,

avec agitation dans chaque hôpital.

Ces faits nécessitent quelques considérations. Avant ce mouvement de lutte contre les contrats bidons des syndicats réformistes, il y avait eu seulement des luttes sporadiques, et il est évident que cette lutte constitue un précédent très important. Néanmoins, la lutte a pu exister pour des raisons particulières aux employés des services publics : salaires très bas, peu d'enracinement historique des syndicats réformistes, etc. Il existe aussi un mouvement



On a vu alors le syndicat qui, dans ce secteur, ne représente que lui-même, ainsi qu'un petit nombre de travailleurs, chercher par tous les moyens un autre accord avec le gouvernement pour tenter de regagner un peu de confiance parmi la base. Evidemment, la demande de la coordination nationale des travailleurs hospitaliers en lutte, de traiter directement avec le gouvernement n'a pas été acceptée. La même chose s'est vérifiée au niveau régional où les « juntas régionales » n'ont pas voulu reconnaître les coordinations des comités de grève.

Ces derniers temps, le mouvement semble marquer le pas, à cause surtout de la négociation au niveau national (CGIL-CISL et UIL ont fait, avec le gouvernement, un autre accord qui donne un peu d'augmentation aux travailleurs). Mais la lutte continue au niveau local

similaire, moins fort cependant que celui des hospitaliers, dans les écoles. Ces luttes se réfèrent à cette tendance dans laquelle, depuis plusieurs années, beaucoup d'anarchistes et d'anarcho-sindicalistes italiens travaillent : réalisation de luttes autonomes pour la construction d'une organisation alternative faite par les travailleurs pour la défense de leurs intérêts.

Il est évident qu'une lutte de ce genre porte à réflexion, car une chose est de faire des projets et une autre est de les réaliser, ou en tout cas de se rapprocher à des mouvements de masse réels. C'est par une présence réelle dans le mouvement ouvrier que naîtront d'autres mouvements de lutte autonome comme celle des hospitaliers, contre le gouvernement, les partis et les syndicats réformistes.

Pasquale VAIRA

DEUXIÈME ASSEMBLÉE DE BASE POUR LA RECONSTRUCTION DE L'U.S.I.

Les 25 et 26 novembre s'est tenue à Gênes la deuxième assemblée pour l'Union Syndicale Italienne. Des délégués représentant les structures de base étaient venus de diverses régions d'Italie (Rome, Trieste, Naples, Milan, etc.). Depuis les 22 et 23 avril 1978 (date de la première assemblée nationale qui avait eu lieu à Rome, voir ML du 4 mai), les camarades italiens ont en grande partie travaillé au développement des structures de base dans différents secteurs et régions (ex. Trieste, métallurgie - Florence, travailleurs des écoles, etc.). Plusieurs assemblées générales ont eu lieu à travers l'Italie. On a en outre fait paraître le premier numéro de *Autogestione*, revue trimestrielle pour l'action anarcho-sindicaliste. Cette revue, qui était un projet dans la motion finale de la première assemblée, est une revue de débat et de formation. Elle sera d'un grand apport au débat qui a cours sur l'anarcho-sindicalisme en Italie.

L'assemblée de Gênes a été consacrée à la lecture des rapports et aux débats des délégations. Ces débats ont été très longs car un désaccord est intervenu entre diverses délégations. Certaines, en effet, étaient pour que se poursuive le travail au niveau des structures de base, et estimaient le moment inopportun pour la reconstruction de l'USI, les autres étant favorables à la reconstruction immédiate de l'USI (avec un secrétariat national, un journal de lutte régional et une revue théorique).

L'assemblée, faute de temps et du désaccord des délégués, n'a pu statuer sur aucune des motions présentées. Elle a reporté la fin des débats à une deuxième session qui aura lieu prochainement.

Secrétariat aux Relations Internationales

INFORMATIONS INTERNATIONALES

belgique

suisse

CRISE POLITIQUE ET RÉGIONALISATION - Depuis plusieurs mois la Belgique connaît une crise politique qu'on espère voir se dénouer aux prochaines élections (décembre ou janvier). Après le retrait définitif de Tindemans, c'est Van den Boeynants (plus connu sous le nom abrégé de VDB) - qui fut ministre quasi inamovible dans bien des ministères! - qui est devenu premier ministre sans que cela modifie beaucoup la structure d'un gouvernement qui repose sur l'alliance des socialistes du PSB et des chrétiens-sociaux du PSC. On sait que le pacte d'Egmont a abouti à une régionalisation (encore inachevée) de la Belgique, destinée à mettre un terme à l'irritante querelle linguistique. On aura deux régions : la Wallonie et la Flandre et une région bilingue réduite à Bruxelles et qui est déjà un sérieux point de friction entre wallons et flamands. L'alliance des socialistes et des chrétiens-sociaux reposait sur un maquignonnage : les chrétiens-sociaux voteraient la régionalisation et le PSB ferait passer des mesures sociales. En fait, les socialistes ont été dupés. La régionalisation - même bâtarde - leur tenait tant au cœur qu'ils ont accepté en échange des lois « anticrise » dont les travailleurs font les frais et qui sont nettement dirigées contre les intérêts des ouvriers. La régionalisation n'est pas une panacée : elle va créer deux gouvernements bourgeois au lieu d'un, avec sans doute les mêmes alliances. Le parti socialiste s'est scindé : le PSB wallon et le BSP flamand. Le PSB risque de rester acquiné avec le PSC... et le BSP avec l'équivalent flamand du PSC, c'est à dire le CVP.

Cependant, dans le socialisme belge, une opposition se manifeste chez les jeunes contre cet abandon de la lutte de classes et de la défense réelle des ouvriers. L'opposition est moins radicale que celle des Jusos à l'intérieur de la social-démocratie allemande, mais elle existe. La revue bruxelloise hebdomadaire *Pour* (tendance extrême-gauche, bien peu électorale) a publié dans son numéro du 8 novembre, les interviews de Dufour, président des « jong-socialisten » du BSP flamand et de Glinne, membre de la tendance de gauche du PSB wallon qui s'exprime dans *Tribune socialiste*. Dufour parle, dit-il, au nom des 20 000 adhérents du BSP âgés de moins de 35 ans. Son langage est plus « radical » que celui de Glinne : le socialisme doit rompre l'alliance avec le CVP, entrer dans l'opposition et se souvenir que « les acquis de la classe ouvrière ont été arrachés par la lutte et non pas la participation à un gouvernement ». Glinne, qui regrette qu'on ait tout sacrifié à la régionalisation, souhaite une entente entre les camarades des *Tribunes socialistes* et ceux des « Jong-socialisten » et du journal flamand *Links* qui représente leur point de vue.

Le socialisme belge - wallon ou flamand - peut-il être arraché au réformisme (sans réformes!) et à la collaboration de classes ? Ou continuera-t-il, en Wallonie et dans les Flandres, à gérer la crise et à faire payer les frais à ses propres électeurs ?

Zurich - L'Agence de Presse Libéraitrice suisse (APL/LPA, postfach 686, 8026 Zurich) a été fondée au début de 1978 « après avoir constaté une fois de plus avec quelle facilité la presse soviétique manipule par les forces totalitaires en assimilant le terrorisme à l'anarchisme ». Outre la publication d'un bulletin et de communiqués, l'APL (qui fonctionne en français et en allemand) se propose d'aider à la constitution d'une fédération libéraitrice suisse : des fédérations régionales sont en formation à Genève, dans les montagnes neuchâteloises, à Zurich (où existe aussi le groupe James Guillaume), outre dans le Tessin le groupe « Azione diretta ».

L'APL a édité sous forme de tract l'appel de solidarité avec la grève des pompistes de la CNT, qui avait été signé par la FA, la CNTF, l'UTCL et l'OCL.

GRAZ - Un nouveau numéro de la revue *Befreiung* (de Graz) est paru. Toute une partie est consacrée à l'antimilitarisme et reproduit à ce sujet un chapitre du *Manifeste anarchiste* de Pierre Ramus. Dans ce texte - déjà ancien - relevons quelques lignes toujours actuelles : « Les anarchistes sont les seuls antimilitaristes réels et efficaces... Ils ne veulent pas réformer le militarisme, le remplacer par une milice, une garde rouge ou une armée révolutionnaire, mais ils veulent abolir l'Etat ».

L'ennemi public

RENDEZ-LE NOUS

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire espagnol *Ajoblanco*, Daniel Cohn-Bendit affirme que les élections ne servent à rien... sauf lorsqu'elles peuvent déstabiliser le système.

Plus loin, vous l'avez deviné, on apprend que cette déstabilisation n'est possible que lorsque lui-même se porte candidat. On se souvient en effet que l'ardent révolutionnaire s'était présenté dans un premier temps, dans les rangs des écologistes allemands, et ne s'était retiré qu'à cause des protestations de ces proches.

Et dire que dans ce pays, on continue à le présenter comme un individu dangereux au point de lui interdire tout séjour! Plus que jamais, le retour de Cohn-Bendit doit être réclamé. Ne serait-ce que pour nous fournir l'occasion de rigoler...

Carmen LOZANO

VIENT DE PARAÎTRE

LA CRISE DE L'ANARCHISME

de Luigi Fabbri

Préface de Jean Barrué

Éditée par le groupe Malatesta

En vente à Publico 7 F

Pour vos cadeaux, achetez à Publico

OFFREZ UTILE...

P. ANSART
Marx et l'anarchisme... 72
Naissance de l'anarchisme... 55

M. BAKOUNINE
Oeuvres complètes (reliées)
Tome 1... 65
Tome 2... 80
Tome 3... 80
Tome 4... 80
Tome 5... 88

A. BERKMAN
Mémoires de prison d'un anarchiste... 59

CAHIERS DU FÉDÉRALISME
Karl Marx devant le tribunal révolutionnaire... 30

N. CHOMSKY
Aspect de la théorie syntaxique... 45
La linguistique cartésienne... 39
Questions de sémantique... 33
Structures syntaxiques... 23

C.N.R.S.
La Première Internationale... 50

G. COUTÉ
La chanson d'un gâs qu'a mal tourné
Tome 1... 25
Tome 2... 25
Tome 3... 25
Tome 4... 25

F. DOSTOIEVSKI
Crime et châtiment (relié)... 29

C. FOURIER
Théorie des quatre mouvements (relié)... 98

S. FREUD
L'interprétation des rêves (relié)... 75

E. FROMM
La passion de détruire... 74

I. ILLITCH
Une société sans école... 36

I.U.H.E.I.
La première internationale (recueil de documents)
Tomes 1 et 2... 275
Tomes 3 et 4... 375

M. JOYEUX
L'anarchie dans la société contemporaine... 45

J. JULLIARD
Fernand Pelloutier et les origines
du syndicalisme d'action directe... 65

P. KROPOTKINE
La conquête du pain... 21

M. LAISANT
La pilule ou la bombe... 21

LIBERTAD
Le culte de la charogne... 56

S. LIVROZET
Aujourd'hui la prison... 45
Le sang à la tête... 33

H. LOTTMAN
Albert Camus... 59

J. MAÏTRON
Le mouvement anarchiste en France
Tome 1... 45
Tome 2... 45

L. MERCIER-VEGA
La révolution par l'Etat... 42

Louise MICHEL
Mémoires... 40

F. MINTZ
L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire... 50

M. NASH
Femmes libérés... 35

F. PELLOUTIER
Histoire des bourses du travail... 37

E. POUGET
Le père peinarde... 56

P.J. PROUDHON
Contradictions politiques... 50
Carnets
Tome 1... 50
Tome 2... 50
Tome 3... 50
Tome 4... 50
Du principe fédéraliste... 50
Ecrits sur la religion... 50
De la capacité politique des classes ouvrières... 42

J.R. SCHMIDT
Le maître-camarade et la pédagogie libertaire... 30

P. SIPRIANO
L'occupation des usines. Italie 1920... 45

L. TOLSTOÏ
Anna Karenine (relié)... 25
Guerre et Paix
Tome 1... 29
Tome 2... 29

**ZASSOULITCH, LOUBATOVITCH
KOVALSKAÏA, FIGNER.**
Quatre femmes terroristes contre le tsar... 45

ZO D'AXA
La Feuille... 40

DISQUES

Marc OGÉRÉ
Chansons contre... 35
Autour de la Commune... 35

LES QUATRE BARBUS
Chansons anarchistes... 35
La Commune de Paris... 35

COLLECTIF
Chansons anarchistes de la guerre d'Espagne... 35

Serge UTGE-ROYO
Volume 1... 35

Christian BOREL
Répertoire Montéhus... 35

P. MARCHAIS
Pour en finir avec le travail... 35

UN NON-CONFORMISTE A L'ACADÉMIE

Toute la grande presse l'a dit ces jours derniers, et c'est donc vrai, Jean Dutourd est un écrivain non-conformiste! Prétendre ou écrire cela au moment où ce dernier s'apprête à endosser l'habit vert des « immortels » peut cependant paraître surprenant pour beaucoup. Sans vouloir chipoter, il semble en effet qu'en matière d'endroits où s'épanouit le non-conformisme, on ait fait mieux que l'Académie Française...

Mais ce n'est là qu'un détail sans importance et c'est ailleurs qu'il faut chercher les preuves de cette manière de penser, d'être et d'écrire qui vous donne droit au qualificatif.

Déjà, en installant ses appartements avenue Kléber à Paris, on avait senti combien le personnage souhaitait se démarquer du commun. Rouler sa bosse ou vivre au sein de quartiers populaires, c'est d'un conventionnel pour un écrivain!... Mais ce qui devait confirmer le pressentiment d'avoir là, en face de nous, une nature sauvage, c'est le choix qu'il fit, malgré un talent fou, de donner ses pam-

phlets à ce petit journal marginal, peu lu par les fous moutonniers, épluché par la censure et en butte à toutes les tracasseries judiciaires : *France-Soir* !

Et le contenu de ses romans et pamphlets ? Ah! le contenu! Ce goût prononcé pour la brosse à reluire, cette souplesse d'échine qui le fait plier devant tout ce qui est puissant à l'heure où tout n'est que critiques et insultes, voilà la révélation d'une nature à part!

Mais le propre de tous les non-conformistes est d'être montré du doigt, traîné dans la boue par tout ce qui est sage, direz-vous! Et on ne sache pas que Jean Dutourd jouisse d'une telle réputation ? C'est vrai! Mais si le nom de Dutourd n'est pas encore devenu synonyme de lèche-cu-tage, bassesse et bêtise crasse à la fois, malgré tout le mal que le nouvel académicien se donne pour cela, c'est que, pour son malheur, il y a Jean Cau.

Avouez que la concurrence est une chose terrible!...

Hélène VARELIN

CINÉ-CLUB
DU 19 JUILLET
7, rue du Muguet
Bordeaux

Samedi 9 décembre
SOUVENIRS
D'EN FRANCE
de André Téchiné

*Roman familial où sont ré-
vélées peu à peu les valeurs de
la petite bourgeoisie. Une bon-
ne mise en scène de l'évolution
de la société française des
30 dernières années...*

Samedi 16 décembre
L'IMPORTANT
C'EST D'AIMER
de A. Zulawski

*Pour survivre, Nadine, petite
actrice, tourne des films por-
nographiques. Elle rencontre
Serauis qui l'attire beaucoup,
mais il y a Jacques, son mari,
qu'elle aime. Une épopée wag-
nérienne où les acteurs sont
des pantins, les clowns d'une
farce tragique...*

**A chaque séance, un court-
métrage et un reportage vi-
déo abordant différents thé-
mes touchant Bordeaux et sa
région, seront projetés.**

La véritable histoire
du Théâtre Imaginaire Nogentais

NÉ d'un geste sublime et profanatoire (une pancarte hostile au nucléaire brandie par une habitante de Nogent-sur-Seine sur le passage du cortège des Anciens Combattants le 11 novembre 1975) le Théâtre Imaginaire du Nogentais (TIN) monta son premier spectacle en huit jours : l'initiateur, un potier des environs qui n'avait jamais participé à des spectacles, lit dans la presse l'in vraisemblable suite de communiqués qui commentent cet acte horrible. « C'est du théâtre! C'est du théâtre! » ne peut-il s'empêcher de répéter. Le 2 décembre, un jeudi, il se surprend à louer le théâtre de Nogent-sur-Seine pour le vendredi de la semaine suivante. « Que vas-tu jouer ? » demandent ses amis. « Je ne sais pas encore » répond-il. « Avec qui vas-tu jouer ? »... « Sans doute tout seul » reprend-il. Le dimanche, une amie de Marnay, Lilian Domez lui propose de lui dessiner des personnages en carton, grandeur nature ou hors nature pour qu'il se sente moins seul. Le lundi la cartonnerie de Pont-sur-Seine donne le carton. Le mardi, J.T. qui a écrit pendant ses nuits une partie de la pièce, fait les bistrots de Nogent pour trouver des jeunes. Le mercredi, il leur lit la pièce. Le jeudi tout le monde répète et le vendredi, ils jouent!

Miracle! Il y a là cent personnes! Et cela dans une région où nul ne vient jamais au théâtre et où l'auteur de la pièce s'est attiré depuis longtemps la solide hostilité de tout ce qui existe d'officiel! Qui sont ces cent ou cent-vingt spectateurs ? Des inconnus, car même la plupart des amis se sont désistés ; en somme, c'est le VRAI PUBLIC qui est là. Le désordre sur scène est indescriptible ; le pompier de service et l'électricien municipal donnent la main pour le matériel, les gens crient, rient, trépignent et font un triomphe au spectacle qui s'appelle *La pompe à bras*.

Sous la plume de M. Alexandre, le journal L'Est-Eclair écrit une très belle critique. Les autres journaux sont plus réservés. « Hier, dit un jeune chômeur acteur, pour la première fois de ma vie, j'ai eu le sentiment d'exister ». Ce doit être cela le vrai théâtre populaire.

Quatre mois plus tard, le 10 avril 1976, à la suite de la visite de certains ministres sur le site du projet de centrale, un nouveau spectacle est donné. Cette fois, c'est difficile de trouver des acteurs. Ceux qui ont déjà joué disent : « Ce genre de choses, on le réussit une fois mais pas deux ! ». Pourtant c'est un succès encore plus considérable car le nombre de « spectateurs inconnus » a doublé : deux cents personnes manifestent leur joie! Un théâtre de Paris, le « théâtre d'en face » donne en seconde partie une pièce américaine. Cette fois, devant ce succès presque insolent, les journaux sont furieux : « Il est permis de douter du goût du public pour le vrai théâtre! » écrivent-ils tous trois. Ils pleurent sur le sort d'une pièce qui, huit jours avant, n'avait attiré que six personnes « alors que pourtant les intentions étaient bonnes! ».

Après deux ans et demi de sommeil, et à l'annonce des premiers sondages sur le site, le TIN se dresse d'un jet. Même technique : J.T. loue d'abord le théâtre, avec cinq semaines d'avance, pour le 9 décembre 1978. Aujourd'hui, à la date du 23 décembre, à deux semaines du spectacle, les acteurs viennent de se révéler pour la première fois, et il manque tous les figurants. Il faut dire que la pièce n'a été finie que la nuit précédente! Il aura fallu trois nuits pour écrire le tout... et nous nous sommes aperçu qu'il fallait en refaire une bonne partie! La cartonnerie de Pont a encore donné du matériel pour le décor, et nous aurons cette fois des costumes, de la musique de création et peut-être un carnaval. La pièce s'appelle *Godefroy de Bouillon ou La prise de Jérusalem* (qui symbolise le rêve nucléaire). A nouveau nous sommes presque seuls devant une région hostile ou qui sommeille, mais nous savons déjà ou nous espérons du moins que notre public sera là!

Théâtre Imaginaire Nogentais

* Samedi 9 décembre à 20 h 30 - Théâtre municipal de Nogent-sur-Seine - Salle chauffée - Entrée gratuite mais quête sévère à l'intérieur.

Les papas naissent
dans les armoires
Théâtre de la Michodière

La sottie napolitaine présentée actuellement dans une mise en scène de Gérard Vergez, doit déclencher un rire perpétuel. Mais il n'est pas possible de rendre les effets comiques du dialecte populaire de venelles proches du port avec exactitude. La traduction de cette comédie de Scarnicci et Tarabusi souffre de cette naturalisation parisienne. Est-ce afin de compenser ce handicap que l'on joue plus gros qu'il ne faudrait ? Les démons de Dom Lotario Curaloto, artificier à ses heures, avec l'autorité et son voisinage, forment une série d'incidents comiques ; mais à mon humble avis, il y a encore des temps morts.

L'ensemble de la troupe force trop les personnages. Jouée avec plus de discrétion, cette pièce provoquerait plus de rires et les comédiens n'auraient pas à accentuer les effets. Cette observation est également bonne pour le trépidant Lotario, son talent et son métier peuvent assurer son succès, sans jouer gros ni forcer la dose. Qu'il soigne ses jeux de physionomie et sa diction, et il déclanchera plus sûrement les rires que par des gesticulations à la Mac Sennet. Se prêter aux extravagances ne vous oblige pas à une constante gesticulation. Le gestuel napolitain est abondant, mais ça ne suffit pas. Cette fantaisie reste une comédie napolitaine : ce n'est pas la commedia del arte, mais ce n'est pas non plus un pantalonnade. Cette pièce peut croître en qualité si chacun sait garder la mesure. Il y a tous les éléments pour faire une réussite, les comédiens sont très bons et Rosy Varte est étonnante dans sa composition d'Isolina. Les décors de Jacques Noël sont d'une merveilleuse exactitude et le final pyrotechnique reste un remarquable exploit de mise en scène. Allons, chers amis, un petit effort et vos bons spectacles deviendront excellents.

Francis AGRY

ENTRETIEN AVEC RENÉ DUMONT

RENÉ Dumont a tenu au grand théâtre de Bordeaux une conférence-débat sur un sujet qui le préoccupe au plus haut point : le Tiers-Monde.

Cette manifestation nous aura permis au moins de nous divertir un peu quand, après son intervention sur l'Afrique noire et ses problèmes dus au colonialisme et à la décolonisation, René Dumont a ouvert le débat en attaquant ouvertement le public de la salle, une imposante majorité de nos bons bourgeois bordelais, lui reprochant d'être aujourd'hui bien installée grâce à l'exploitation et aux massacres de milliers d'esclaves... « Une honte, Monsieur, nous qui faisons tant pour ces peuples malheureux ! »

Ainsi, après un débat quelque peu houleux, René Dumont a bien voulu s'entretenir avec nous.

— Tu as écrit un livre *L'Afrique noire est mal partie*. On aurait peut-être pu penser qu'avec la phase de décolonisation, une partie importante de pays africains ait pu se dégager de ma misère dans laquelle ils étaient plongés, due à l'exploitation directe des pays « civilisés ». Or, il n'en est rien et on peut même dire que cette situation s'est aggravée. Quels en sont les responsables ?

— Les responsables sont les minorités privilégiées au pouvoir et, comme c'est nous qui les avons installées, nous en sommes responsables. Quand le paysan commence à se révolter contre ces minorités privilégiées (par exemple les Babi Léké au Cameroun en 59 qui ne voulaient pas du gouvernement de Mr. Haidjo), l'armée française intervient pour imposer ce gouvernement. Au Tchad, quand les paysans du Frolinat ont contesté le pouvoir de Mr. Tombalbaye, l'armée française est intervenue, elle est au Tchad depuis dix ans. Quand, au Schaba, les gendarmes katangais se révoltent en 77, l'armée française intervient pour transporter les troupes du Maroc. On s'étonne ensuite qu'en 78 un certain nombre de Français aient été pris en otages!



— Pourquoi la France protège-t-elle ces gouvernements ?

— C'est parce qu'ils nous autorisent à piller les meilleures réserves minérales du Tiers-Monde : le minerai de fer de Mauritanie, on envoie l'armée française à Zouerat ; le minerai de fer et de cuivre au Zaïre et on envoie l'armée française à Kolwési. Nous sommes en train de piller toutes les ressources rares de la planète, toutes les réserves énergétiques et minérales du Tiers-Monde et quand le Tiers-Monde aura assez de capitaux pour fabriquer ses usines, il n'y aura plus de gisements minéraux de valeur, nous aurons tout gaspillé.

— Où va l'argent donné au Tiers-Monde ?

— Actuellement on donne de l'argent au Tiers-Monde, ce qui est une simple contrepartie au pillage qui y est pratiqué (ce qui veut dire qu'on sous-paye les matières premières minérales ou agricoles, ou même les produits fabriqués qu'on leur achète). La grande majorité de cette aide, sinon la quasi totalité, va aux villes et permet simplement aux gens des villes de vivre à l'occidentale ; elle ne va pas du tout aux paysans, elle n'assure pas le développement de l'agriculture, donc elle n'assure pas l'indépendance de ces pays-là. L'aide extérieure enfonce les pays du Sahel dans la dépendance, ce sont les villes qui l'utilisent et les villes ne produisent pas. Les villes sont le siège de l'administration, du commerce, de la bureaucratie et des commerçants. Les villes, comme elles augmentent leur niveau de vie et leur population, ont besoin de plus en plus de l'aide extérieure qui les enfonce dans la dépendance.

— Vis à vis de qui ?

— Des grands exportateurs vers le Tiers-Monde que sont les USA, le Canada, l'Argentine, l'Australie et la France.

— La coopération apporte une agriculture moderne et mécanisée, est-elle la plus adaptée à ces pays ?

— Les techniques importées directement d'Occident utilisent beaucoup d'énergie et beaucoup de chimie (engrais, pesticides). Cela pose le problème de l'agriculture biologique que certains ont voulu introduire dans les pays du Tiers-Monde. Mais je suis dans une politique de compromis, j'estime que condamner tous les engrais dans le Tiers-Monde serait aboutir à diminuer la production agricole, ce qui serait mauvais, mais il faut rechercher un emploi accru des méthodes de fumure organique. Mais le principal obstacle est le fait que les paysans font des cultures d'exportation, l'ar-

chide au Sénégal, le coton en Haute-Volta, ces cultures sont achetées par les pouvoirs publics bien moins chères que leur valeur, donc la plus-value est extorquée par les gens des villes et cette plus-value ne peut être investie dans l'amélioration de l'agriculture et dans le développement des formules de fumure organique contre l'inondation et l'érosion qui sont les deux facteurs essentiels de la protection des sols et les sols se dégradent, le désert avance.

— Peux-tu nous parler de l'exemple de la compagnie Nestlé ?

— La compagnie Nestlé qui fait des produits lactés très chers mais intéressants pour des pays riches et développés comme les nôtres, développe une propagande afin de gagner le marché du Tiers-Monde alors que dans les villages qui n'ont aucune installation, on voit des paysannes qui ne savent pas stériliser un biberon. On risque et on a eu des accidents ; on sait que la mortalité moyenne des enfants alimentés au lait artificiel est le double de celle des enfants alimentés au sein maternel. Par ailleurs, les pauvres paysans n'ont pas les moyens d'acheter ces produits et par conséquent cette propagande du lait Nestlé est absolument néfaste. Le groupe de Bern les a attaqués dans un procès et maintenant l'opinion publique des pays développés est alertée contre cette propagande.

— Peut-on arrêter la démographie par l'élevation du niveau de vie ?

L'élevation du niveau de vie ne se réalisera pas dans les campagnes, il y a plutôt dégradation du niveau de vie si on est obligé d'avoir une élévation du niveau de vie pour abaisser le taux démographique, on n'y arrivera pas. La Chine est arrivée à baisser la démographie avant même d'avoir atteint un niveau de vie plus élevé par des motivations politiques, grâce à l'éducation des filles qui vont toutes à l'école. Cet exemple devrait être suivi dans les pays musulmans, essentiellement. D'abord les villes sont plus scolarisées que les campagnes, ensuite dans les campagnes les garçons sont plus scolarisés que les filles. Les filles sont les parents pauvres de l'éducation, on les marie très jeunes, quelques fois à 12 ou 13 ans, à ce moment-là elles quittent l'école, celles qui vont à l'école, car beaucoup n'y vont pas du tout.

— Il semble que tu ne sois pas d'accord avec le livre de Susan Georges *Comment meurt l'autre moitié du monde* ?

— Susan Georges est d'accord avec moi sur beaucoup de points, nous avons lutté ensemble à la conférence mondiale de l'alimentation de Rome en 74. J'étais à côté de son groupe où il y avait aussi l'ancien ministre de l'agriculture d'Allende au Chili. Sur la démographie, elle n'est pas d'accord, elle est de ceux qui estiment qu'actuellement il n'est pas possible d'empêcher la démographie. Moi, ce qui me gêne, c'est qu'ainsi on accepte l'aggravation de la misère de ces paysannes.

— Quel est le rapport productivisme-natalité ?

— Si on avait une meilleure alimentation, une meilleure santé, une meilleure sécurité de garder les enfants, les gens désireraient avoir moins d'enfants, mais le rapport le plus important pour moi c'est l'éducation-natalité. On a montré qu'à mesure que le niveau d'éducation des filles augmentait, elles acceptaient en partie le contrôle des naissances et la natalité diminuait.

— Est-ce que les Européens vivent au-dessus de leurs moyens ?

— Les Européens vivent au-dessus des moyens du monde. Les Européens sont en train de gaspiller les ressources rares de la planète, les réserves de pétrole et de matières minérales. Or on a accumulé le pétrole pendant au moins 600 millions d'années, on est en train de le gaspiller en l'espace de quelques dizaines d'années, si tout le monde vivait au niveau de vie de l'Europe occidentale les réserves connues de pétrole seraient brûlées en l'espace de sept ans bien avant qu'on puisse faire intervenir les autres formes d'énergie moins dangereuses.

— Comment pouvons-nous faire changer ces choses autant en Afrique qu'en Europe ?

— En Afrique on apprend à prendre des responsabilités politiques, nous pouvons aider à l'organisation et à la conscientisation des paysans. Il va falloir trouver des méthodes pour leur faire prendre conscience de leur exploitation et les aider à s'organiser. Nous pouvons simplement leur donner quelques conseils mais en tant que citoyens français nous pouvons agir sur l'opinion publique pour qu'elle influe sur le gouvernement français. Nous ne pouvons pas accepter qu'on

envoie sans rien demander à personne l'armée française à Kolwési, au Tchad, en Mauritanie pour piller les réserves minérales du monde.

— Quelle est ton action politique ?

— Mon action est essentiellement indépendante, tiers mondiste et socialisante mais d'un socialisme épanouissant, autogestionnaire. Et c'est pourquoi je ne suis pas au PS actuel, je suis proche du PSU et du front autogestionnaire.

— Que penses-tu des élections en général ?

— Je ne suis pas de ceux qui conseillent l'abstention mais de ceux qui disent qu'aller voter tous les quatre ans n'est pas une action politique suffisante et qu'il faut intervenir tous les jours, chacun dans son métier, dans son milieu, dans son entreprise, dans son comité de quartier. Il faut que chacun se mêle de tous les actes de la vie quotidienne.



— Que penses-tu du mouvement libertaire ?

J'ai beaucoup de sympathies pour le mouvement libertaire mais comme l'économie est très complexe actuellement, j'hésite à approuver toutes les thèses économiques du mouvement libertaire, je serais plus proche des thèses politiques du mouvement libertaire.

Entretien recueilli par
le groupe de Bordeaux

Une immigration féminine un peu particulière

DEPUIS un ou deux ans, une autre catégorie d'immigrés est venue repeupler certains départements français : il s'agit de jeunes femmes de l'île Maurice venues consoler quelques agriculteurs qui ne trouvaient pas de femmes.

C'est arrivé surtout dans le Tarn où les filles ne veulent pas travailler à la ferme, elles migrent, celles-là, vers les grandes villes et les complexes industriels. Mais les paysans d'une quarantaine d'année, dont la mère meurt, et pas encore mariés, que vont-ils devenir ? Qui va faire la cuisine, le ménage, le travail du journalier aux champs ? On a trouvé la solution : faire venir les jeunes de l'île Maurice, qui, là-bas, ne trouvent pas de travail. Il suffit de se fiancer par correspondance, on leur envoie un billet aller-retour payé par le futur mari! Pas plus difficile que ça! Très peu reviennent...

L'île Maurice est indépendante depuis 1956, mais elle ne vit que de la culture de la canne à sucre et des revenus des touristes. Les écoles sont libres et propagent une éducation religieuse. Tout pour faire des femmes soumises à l'autorité du père, du mari et du patron. Elles ont le choix entre bonne à tout faire dans un complexe touristique ou prostituée.

Les magazines leur font miroiter un avenir merveilleux avec un agriculteur français. Alors elles partent « pour connaître autre chose »...

Gr. Sacco-Vanzetti